

**L'EXPRESS**  
**soutient**  
**Ghaza**



# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION / MARDI 30 JANVIER 2024 // N°738 // PRIX 20 DA / Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

MOHAMED ARKAB  
RASSURE ET PRÉCISE :  
**L'ALGÉRIE,**  
**UN FOURNISSEUR**  
**D'ÉNERGIE**  
**SÛR ET FIABLE**  
**POUR L'EUROPE**

Lire en page 6



VILLES ÉCOLOGIQUES  
**L'ALGÉRIE MONTE**  
**SUR LES MARCHES**  
**DU PODIUM**

Lire en page 2



OUVERTURE DU CAPITAL  
DU CPA  
**VENTE DES**  
**ACTIONS À PARTIR**  
**D'AUJOURD'HUI**

Lire en page 16



SOMMET ITALIE-AFRIQUE

## **LE PLAIDOYER DE ATTAF** **EN FAVEUR D'UNE AFRIQUE** **ÉCONOMIQUE INTÉGRÉE**

Lire en page 3



OUVERTURE DU CAPITAL  
DU CPA  
**VENTE DES**  
**ACTIONS À PARTIR**  
**D'AUJOURD'HUI**

Lire en page 16



SUSPENSION DU FINANCEMENT  
DE L'UNRWA

**NOUVEAU COUP DE MAIN**  
**OCCIDENTAL POUR**  
**L'ENTITÉ SIONISTE**

Lire en page 4







VILLES ÉCOLOGIQUES

## L'Algérie monte sur les marches du podium



Le Prix international des villes écologiques « Energy Globe Award 2023 » est revenu à la fondation algérienne « Amidoul ». Celle-ci a été récompensée en terre norvégienne pour son projet écologique : « Ksar Tafilelt », réalisé dans la wilaya de Ghardaïa. Plus de 2.000 projets représentant 180 pays étaient en compétition. «Energy Globe Award » constitue l'une des plus prestigieuses récompenses environnementales au monde, visant à

encourager les projets durables qui apportent des solutions aux problèmes environnementaux, ou ceux utilisant des énergies renouvelables. Ksar « Tafilelt » est considéré comme un espace urbain écologique alliant architecture traditionnelle et modernité architecturale qui vise à préserver l'identité culturelle de la région à travers l'utilisation des matériaux locaux de construction et l'optimisation de l'exploitation du système des oasis.

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR RECRUTEMENT DE 10 000 TITULAIRES DE DOCTORAT ET DE MASTER

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, met en lumière le fait que l'Algérie a connu en 2023 la plus grande campagne de recrutement à l'université algérienne. Cela comprenait l'emploi d'environ 10 000 professeurs titulaires d'un doctorat et d'une maîtrise. Cela fait partie des engagements pris par le Président de la République.

## PERTURBATIONS DANS LE PROGRAMME DES VOLS D'AIR ALGÉRIE

Air Algérie a révélé avoir enregistré quelques perturbations dans son programme de vols pour la journée d'hier.

Un communiqué diffusé par la compagnie explique que la perturbation est due aux mauvaises conditions météorologiques provoquées par un épais brouillard, qui entraîne des difficultés de visibilité lors de l'atterrissage à l'aéroport Houari-Boumediène.

Le communiqué indique que cette situation reste en vigueur jusqu'à ce que les conditions météorologiques s'améliorent.

HANDBALL (QUALIFICATIONS AUX JO)

## L'Algérie jouera face à l'Allemagne, l'Autriche et la Croatie



La sélection nationale masculine de handball, vice-championne d'Afrique, connaît ses adversaires du tournoi qualificatif aux Jeux Olympiques qui devra se dérouler au mois de mars. Le « Sept » national disputera le deuxième tournoi dans un groupe composé également de l'Allemagne, de la Croatie et de l'Autriche. L'IHF (Fédération internationale de handball) a dévoilé dimanche 28 janvier les douze nations qui vont prendre part aux trois tournois qualificatifs des Jeux Olympiques, à l'issue desquels six pays arracheront leurs billets pour Paris 2024. Le « Sept » national disputera donc le deuxième tournoi dans un groupe composé également de l'Allemagne, de la Croatie et de l'Autriche. Les trois tournois auront lieu entre les 14 et 17 mars prochain. Les pays hôtes seront annoncés ultérieurement. L'Algérie s'était qualifié à ces tour-

nois en se hissant jusqu'en finale du Championnat d'Afrique des nations (CAN) qui a eu lieu en Egypte. Ce dernier, sacré champion, s'est qualifié directement aux JO. La Tunisie, médaillée de bronze, prendra part également aux tournois qualificatifs du mois de mars. Les tunisiens disputent le troisième tournoi contre la Norvège, la Hongrie et le Portugal. C'est l'Espagne, Slovaquie, Bahreïn et Brésil qui animeront le premier tournoi. Chaque pays jouera donc trois matchs (un match par jour). Les deux premiers de chaque tournoi iront aux JO.

### LES TOURNOIS QUALIFICATIFS AUX JO DE PARIS 2024 :

- Tournoi 1 : Espagne, Slovaquie, Bahreïn, Brésil
- Tournoi 2 : Allemagne, Croatie, Algérie, Autriche
- Tournoi 3 : Norvège, Hongrie, Portugal, Tunisie.

## Méditerranée : près de 100 personnes disparues ou mortes en 2024

Près de 100 personnes sont mortes ou ont disparu en Méditerranée centrale et orientale depuis le début de l'année 2024, soit depuis moins d'un mois, a révélé, hier l'organisation internationale des migrations (OIM). « Le dernier bilan

de décès et de disparitions nous rappelle brutalement qu'une approche globale incluant des voies sûres et régulières – un pilier stratégique clé pour l'OIM – est la seule solution qui bénéficiera aux migrants et aux États », a déclaré Amy

Pope, directrice générale de l'OIM qui participe à la Conférence Italie-Afrique à Rome pour discuter de solutions visant à protéger les migrants. La conférence intervient à un moment où le nombre de personnes présumées mortes ou portées

disparues est en augmentation. Selon le projet Migrants disparus de l'OIM, le nombre annuel de décès et de disparitions de migrants dans toute la Méditerranée est passé de 2 048 en 2021, à 2 411 en 2022 et à 3 041 fin 2023.

## Sahel : le Burkina Faso, le Mali et le Niger se retirent de la Cédéao

Le Burkina Faso, le Mali et le Niger ont annoncé, dimanche 28 janvier, leur retrait définitif de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) avec effet immédiat. Les autorités du Burkina Faso, Mali et Niger ont décidé conjointement de se retirer, avec effet immédiat, de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao), ont-ils annoncé dans un communiqué conjoint. «Le Capitaine Ibrahim Traoré, Le Colonel Assimi Goïta et Le Général de Brigade Abdourahmane Tiani, respectivement Chefs d'État du Burkina Faso, de la

République du Mali et de la République du Niger, prenant toutes leurs responsabilités devant l'histoire et répondant aux attentes, préoccupations et aspirations de leurs populations, décident en toute souveraineté du retrait sans délai du Burkina Faso, du Mali et du Niger de la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest », souligne le communiqué signé par les trois chefs d'États. Il est reproché à l'organisation sous régionale composée de quinze membres, son « éloignement » des « idéaux de ses pères fondateurs et du panafricanisme ». Les trois chefs

d'États estiment également que « la CEDEAO, sous l'influence de puissances étrangères, trahissant ses principes fondateurs, est devenue une menace pour ses États membres et ses populations dont elle est censée assurer le bonheur ». « L'organisation n'a pas porté assistance à nos États dans le cadre de notre lutte existentielle contre le terrorisme et l'insécurité ; pire, lorsque nos États ont décidé de prendre leur destin en mains, elle a adopté une posture irrationnelle et inacceptable en imposant des sanctions illégales, illégitimes, inhumaines et irresponsables en viola-

tion de ses propres textes ; toutes choses qui ont davantage fragilisé les populations déjà meurtries par des années de violence imposée par des hordes terroristes instrumentalisées et téléguidées », ont-ils encore ajouté dans ce même communiqué. Il est à rappeler que les trois pays ont eu ces quelques dernières années, notamment depuis le coup d'état au Mali, en 2020, au Burkina Faso en 2022 et au Niger l'année passée, des relations très tendues avec la CEDEAO. En septembre 2023, le Mali, le Niger et le Burkina Faso ont décidé de mettre en place l'Alliance des États du Sahel (AES).

# L'EXPRESS

Quotidien national d'information  
édité par la

**SARL ADRA COM**

Adresse : Maison de la  
presse Abdelkader safir,  
02 Rue Farid Zouiouache,  
Kouba, Alger

Tel/FAX Administration  
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR  
DE LA PUBLICATION:

**ZAHIR MEHDAOUI**

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz

/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur  
de l'administration  
et des finances  
**NOURDINE BRAHMI**  
Service-pub@expressquotidien.dz

**Impression SIA  
Alger Bab Ezzouar**

«POUR VOTRE PUBLICITÉ  
S'ADRESSER À:

L'Entreprise Nationale  
de communication d'Édition  
et de Publicité» Agence  
**ANEP 01, Avenue Pasteur Alger**

Tel : 021 73 71 28 / 021 73 76 78  
/ 021 74 99 81

Fax : 021 73 95 59

Email : agence.regie@anep.com.dz  
Programmation.regie@anep.com.dz

SOMMET ITALIE-AFRIQUE

# Le plaidoyer de Attaf en faveur d'une Afrique économique intégrée

**Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger a indiqué que l'Algérie a mobilisé d'importants moyens pour élaborer des projets structurants qui bénéficieront au continent africain, citant entre autres, la route transsaharienne, le gazoduc transsaharien, en plus de la route reliant l'Algérie à la Mauritanie et la fibre optique.**

L'Italie accueille depuis hier à Rome un sommet des dirigeants africains où la Première ministre Giorgia Meloni doit dévoiler des accords énergétiques avec l'Afrique et mettre en avant la nécessité d'une coopération accrue en matière de migrations, selon une approche d'égal à égal. Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, représente le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, aux travaux de ce Sommet. A cette occasion, Attaf a pris la parole, soulignant l'importance du partenariat entre l'Italie et les pays d'Afrique, notamment en matière de développement économique et infrastructures. Le ministre établit un lien étroit entre la faiblesse des investissements étrangers et la faiblesse des infrastructures en Afrique, estimant que le financement constitue l'un



des principaux obstacles auxquels est confronté le continent noir dans le développement des infrastructures, rappelant les estimations de l'Union africaine selon lesquelles l'écart financier pour la fourniture de services d'infrastructures de qualité sur le continent noir s'élève entre 130 et 170 milliards de dollars par an. Le chef de la diplomatie algérienne a mis en avant l'importance d'investir dans le secteur des infrastructures et des installations de

base, en particulier dans des domaines vitaux tels que l'énergie, les transports et les communications, tout en soulignant la nécessité d'insuffler une vision intégrée de ces installations pour maximiser les avantages escomptés. Attaf a par ailleurs indiqué que l'Algérie a mobilisé d'importants moyens pour élaborer des projets structurants qui bénéficieront au continent africain, citant, entre autres, la route transsaharienne, le gazoduc transsaharien, en plus de la

route reliant l'Algérie à la Mauritanie et la fibre optique. De son point de vue, la concrétisation de ces projets va permettre de créer une liaison directe entre les pays du Maghreb et les pays de l'Afrique de l'Ouest. L'Italie, qui préside cette année le G7, s'est engagée à faire du développement de l'Afrique un thème central de son mandat, en partie pour accroître son influence sur un continent où des puissances telles que la Chine, la Russie, la Turquie, l'Inde et le Japon ont accru leur poids politique. Les dirigeants de plus de 25 pays, dont la liste n'a pas été officiellement communiquée, sont attendus, aux côtés des représentants des agences des Nations unies, de la Banque mondiale et de l'Union africaine, ainsi que d'institutions économiques comme le Fonds monétaire international (FMI).

Yucef S.

ALGÉRIENS ET TUNISIENS Y TRAVAILLENT

## Créer dans les régions frontalières un esprit de coopération

Algériens et Tunisiens travaillent au développement de stratégies de développement des régions frontalières. L'objectif doit être de créer dans ces régions frontalières un esprit de coopération, favoriser la connaissance de l'autre et mettre en valeur les complémentarités possibles. L'une des raisons du peu de progrès réalisés jusqu'ici dans la coopération entre les régions frontalières est l'absence de plans de développement régional adaptés aux régions frontalières concernées. Cela implique que les projets ont souvent été sélectionnés sans être intégrés dans une stratégie globale de développement régional. Les régions frontalières ont la lourde tâche d'améliorer les conditions économiques et sociales de leurs habitants. Cela a été évoqué hier à l'occasion de la première session de la Commission bilatérale de promotion et de développement des régions frontalières algéro-tunisiennes qui s'est tenue à Alger. Dans son allocution d'ouverture, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad, cité dans une dépêche de l'APS, a affirmé que ces régions jouissaient d'un intérêt particulier de la part du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui veille à la mise en place de programmes diversifiés pour leur développement et l'amélioration des conditions de vie de leurs habitants afin de réduire les disparités et de corriger les lacunes enregistrées. Rappelant les relations bilatérales profondes qui "remonnent à l'histoire héroïque commune des deux peuples frères", M. Merad a souligné la nécessité de "développer ces régions, vu leur importance dans la mobilité des individus et les échanges commerciaux, de manière à permettre

aux deux pays de s'adapter aux défis du développement". Le ministre de l'Intérieur a, dans un autre registre, souligné la nécessité de protéger les régions frontalières communes entre l'Algérie et la Tunisie, contre les nouvelles menaces sécuritaires, notamment la migration clandestine.

Il a par ailleurs rappelé que la commission bilatérale de développement et de promotion des régions frontalières, créée en octobre dernier, revêtait "un caractère stratégique" pour les deux pays, car constituant "un cadre efficace de création des opportunités de partenariat et d'exploitation idoine des potentialités de ces régions". Cette initiative est "le prolongement du bilan d'une coopération fructueuse à tous les niveaux, en consécration de la volonté commune des dirigeants des deux pays, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et son frère, M. Kais Saïed, ainsi que de leur démarche inlassable en vue de promouvoir la coopération bilatérale, notamment après la dernière visite effectuée par le Président Tebboune en Tunisie, pays frère, en décembre 2021", a rappelé M. Merad. A cette occasion, le ministre a appelé les walis à "focaliser sur la cristal-

lisation de projets déterminés et réalisables selon une approche commune et équilibrée, conformément aux résultats de la réunion des walis des wilayas frontalières, tenue en 2018 en Tunisie".

Il a, en outre, mis l'accent sur la nécessité de "s'intéresser à l'axe du développement commun des secteurs vitaux, tels que la santé, l'agriculture et le tourisme", soulignant que la coopération dans le domaine de la santé végétale et animale au niveau de ces régions "est indispensable, d'où la nécessité de la coordination totale et permanente entre les deux parties". M. Merad a par ailleurs souhaité voir les travaux de cette session couronnés par des recommandations "pratiques, de qualité et réalisables, en prenant compte en premier lieu des exigences et des aspirations des habitants de ces régions et de tout ce qui est à même de booster leur développement socio-économique". Evidemment, les autorités régionales peuvent faire beaucoup pour stimuler les échanges dans les régions frontalières, où il est même possible de passer la journée parmi des vacanciers de l'autre côté de la frontière et être à la maison le soir.

Y.S.

## L'UE « regrette » la décision du Mali de mettre fin à l'accord d'Alger

L'Union européenne a « regretté » hier la décision de la junte au pouvoir au Mali de mettre fin à l'accord de réconciliation avec les groupes indépendantistes signé à Alger en 2015. « Les populations civiles du nord du pays seront les premières à subir les conséquences de cette décision unilatérale » que l'UE « regrette », souligne Nabila Massrali, porte-

parole du chef de la diplomatie de l'UE, Josep Borrell.

« L'impact négatif que cette rupture pourrait avoir sur l'ensemble des équilibres nationaux et régionaux, alors qu'aucune alternative à l'accord de paix de 2015 n'a encore émergé, est réel », poursuit la porte-parole dans un communiqué. L'Union européenne « reste

ALGÉRIE-MADAGASCAR

## POUR UNE COOPÉRATION ACCRUE DANS PLUSIEURS DOMAINES

Le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, a reçu, hier, au siège du Conseil, la présidente de l'Assemblée nationale de la République de Madagascar, Christine Razanamahasoa, avec qui il a examiné les perspectives de coopération bilatérale et échangé les vues sur nombre de questions, indique un communiqué de la chambre haute du Parlement. La rencontre "a été l'occasion d'évoquer l'état et les perspectives de la coopération escomptée entre l'Algérie et Madagascar, mais aussi d'échanger les vues sur nombre de questions d'intérêt commun, notamment la situation en Afrique et les défis majeurs à relever par les États et peuples africains dans un contexte de mutations internationales accélérées", souligne le communiqué. M. Goudjil a affirmé que les deux pays partageaient "un passé colonial marqué par des étapes historiques similaires tels que les massacres du 8 mai 1945 qui ont fait 45.000 martyrs en Algérie, suivies par d'autres massacres à Madagascar commis par l'occupant français entre 1947 et 1949, dont le bilan fait état de près de 100.000 victimes". Il a également appelé au "renforcement de la coopération et la coordination entre les deux parties, suivant la même voie que les premiers leaders du continent africain ayant mis en avant l'importance de la communauté du destin africain, de la convergence de leurs intérêts et de la coordination des positions, notamment l'anticolonialisme, la protection des richesses des peuples africains ainsi que le renforcement de la solidarité pour réaliser leurs aspirations à la paix, à la stabilité, au développement et à liberté". Le président du Conseil de la nation a souligné "la détermination de l'Algérie sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à œuvrer, depuis cette tribune onusienne, à défendre les causes justes du continent africain, en tête desquelles la consécration du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance tout en poursuivant son soutien inaliénable et inconditionnel au droit du peuple palestinien à établir son Etat indépendant avec El Qods pour capitale", ajoutant que "l'Algérie plaide, également, pour mettre fin au génocide contre Ghaza, à travers un suivi scrupuleux, au niveau du Conseil de sécurité onusien, des décisions rendues récemment par la CIJ". Pour sa part, la présidente de l'Assemblée nationale de la République de Madagascar, qui s'est dite satisfaite de sa première visite en Algérie, n'a pas manqué d'exprimer "sa fierté des relations privilégiées entre les deux pays ainsi que sa considération pour l'histoire et la position de l'Algérie outre son rôle primordial dans l'instauration de la paix, de la sécurité, de la liberté et du développement en Afrique et dans le monde.

Y.B.

R.N.



SUSPENSION DU FINANCEMENT DE L'UNRWA

# Nouveau coup de main occidental pour l'entité sioniste

**La suspension des financements de l'UNRWA, qui intervient après le verdict de la Cour internationale de Justice (CIJ) où Tel-Aviv a été sommée de « prendre des mesures pour mettre fin au génocide », cache mal le parti pris occidental en faveur d'Israël. Un parti pris flagrant que rien ne semble incommoder !**

Après qu'il est apparu que l'entité sioniste ne pourra pas faire déplacer les Ghazous vers d'autres pays, des pays occidentaux, complices de l'entité sioniste, viennent d'actionner le gel des financements pour l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (l'UNRWA), à l'effet d'aggraver davantage la situation humanitaire catastrophique prévalant à Ghaza. Depuis vendredi dernier, de nombreux pays occidentaux, sous le fallacieux prétexte de la participation de quelques employés de cette agence dans l'opération « Déluge d'Al-Aqsa » du 7 octobre dernier, ont annoncé leur décision de couper tout financement à l'UNRWA. Les États-Unis, l'Australie, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, l'Italie, le Canada, la France... ont ainsi décidé de ne plus transférer des fonds à cette agence qui a joué jusque-là un très grand rôle dans la gestion de la catastrophe humanitaire à Ghaza. Cette sus-

pension des financements qui intervient après le verdict de la Cour internationale de Justice (CIJ) où Tel-Aviv a été sommée de « prendre des mesures pour mettre fin au génocide » cache mal le parti pris occidental en faveur d'Israël. Un parti pris flagrant que rien ne semble incommoder ! Après la création d'une coalition internationale devant assurer la protection des bateaux en provenance ou à destination d'Israël, voilà qu'ils s'empressent de couper les aides aux réfugiés palestiniens au motif qu'Israël avait accusé l'UNRWA d'être impliqué dans des opérations armées. Le fait que les pays occidentaux n'ont pas exigé d'enquête et se sont suffi des allégations israéliennes, montre que le souci des Occidentaux n'est pas la vérité, mais de nuire aux Ghazous et de soutenir les sionistes. Ces manœuvres occidentales font bel et bien partie du plan sioniste visant à vider d'abord Ghaza de ses habitants, ensuite la Cisjordanie pour



éloigner et rendre impossible la solution à deux États pour mettre fin au conflit israélo-palestinien. Les sionistes ont toujours saboté les plans de règlement pour instaurer les deux États, et actuellement, hormis sur du papier et dans des discours creux, les Occidentaux ne font strictement rien pour imposer cette solution. Au contraire, ils font tout pour faire d'elle un fantôme dont on parle toujours mais qu'on ne voit jamais. Il y a à n'en pas douter un plan pour étouffer par usure la

cause palestinienne. La preuve, au lieu de tancer l'entité qui est la force d'occupation et de la forcer à quitter les territoires occupés, on lui accorde le droit de se défendre même dans les territoires qu'elle colonise, on lui fournit toutes sortes d'armements, on protège ses routes commerciales, on oblige même des régimes arabes à sceller des accords de paix avec elle. Des accords appelés honteusement « Abraham » alors qu'ils sont ceux de Judas. A tout point de vue, de nombreux pays occidentaux sont

complices du génocide en train de se perpétrer à Ghaza. Et tôt ou tard, ils devront répondre de cette complicité devant les juridictions internationales. Dans ce cadre, le président des États-Unis et deux membres de son cabinet sont poursuivis en justice par le Center for Constitutional Rights (CCR), un groupe new-yorkais de défense des libertés civiles pour complicité dans le génocide à Ghaza. Un premier pas qui va certainement faire des émules partout, dans les prochains jours. **Boualem B.**

MISE EN ŒUVRE DES MESURES DE LA JUSTICE INTERNATIONALE POUR GHAZA

## Les pays arabes appellent le Conseil de sécurité à l'application des décisions de La Haye

Une réunion arabe d'urgence a appelé, dimanche dans la soirée, le Conseil de sécurité à obliger l'entité sioniste à mettre en œuvre les décisions de la Cour internationale de Justice concernant la bande de Ghaza, soulignant son rejet des décisions occidentales liées à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA). C'est ce qui ressort de deux déclarations publiées lors de la réunion de la session extraordinaire du Conseil de la Ligue des États arabes, au niveau des délégués permanents des pays, au siège de la Ligue arabe au Caire, à la demande de la Palestine.

Vendredi, la Cour internationale de Justice a ordonné à l'entité sioniste de prendre des mesures pour prévenir les actes de génocide contre les Palestiniens et améliorer la situation humanitaire dans la bande de Ghaza, ce qui a été salué par les Palestiniens, alors que la décision de la Cour ne comprenait pas de texte de « cessez-le-feu ».

Lors de la réunion, l'Ambassadeur Muhannad Al-Aklouk, Représentant permanent de la Palestine, a déclaré : « L'armée d'occupation israélienne, en réponse à l'ordre de la Cour internationale de Justice, a commis 18 nouveaux massacres contre des familles dans la bande de Ghaza, faisant 174 martyrs et 310 blessés.

Al-Aklouk a appelé « les pays qui ont pris des mesures contre l'UNRWA à les reconsidérer et à les retirer, et à tenir Israël pour responsable d'abord des crimes qu'il a commis contre l'UNRWA, ses institutions et ses cadres à Ghaza,

puis à examiner les accusations israéliennes, leurs objectifs et leurs racines. » À l'issue de la réunion, le Conseil de la Ligue arabe, au niveau des délégués permanents, a appelé « tous les États et organisations internationales et régionales, y compris le Conseil de sécurité, à prendre des mesures et des sanctions qui obligent Israël, puissance occupante, à mettre en œuvre toutes les mesures de sécurité décidées par la Cour internationale de Justice. »

Il a souligné que « la réalité sur le terrain dans la bande de Ghaza depuis la publication de l'ordonnance de la Cour internationale de Justice confirme qu'il n'y a aucun changement dans la politique agressive israélienne ».

Dans une deuxième déclaration à la réunion, les participants ont souligné « le rejet des campagnes israéliennes contre l'UNRWA », soulignant que « son financement est une responsabilité partagée de la communauté internationale ».

Ils ont également exprimé leur rejet de « la suspension du financement de l'UNRWA par certains », appelant à « un réexamen de la décision ».

Le rejet arabe est intervenu après que 10 pays ont suspendu le financement de l'agence des Nations Unies, suite aux allégations israéliennes selon lesquelles 12 employés de l'UNRWA auraient participé à l'attaque du Hamas le 7 octobre, quelques heures après l'annonce de la

Cour internationale de Justice.

Ces pays sont les suivants : les États-Unis, le Canada, l'Australie, l'Italie, la Grande-Bretagne, la Finlande, l'Allemagne, les Pays-Bas, la France et la Suisse.

Les annonces occidentales sont intervenues quelques heures après que la Cour internationale de Justice de La Haye a annoncé qu'elle rejetait les demandes d'Israël d'abandonner le procès pour « génocide » à Ghaza que l'Afrique du Sud avait intenté contre lui, et a décidé d'obliger temporairement Tel Aviv « à prendre des mesures pour arrêter le génocide et apporter de l'aide humanitaire.

M.H.

GÉNOCIDE À GAZA EN 116 JOURS

## Des dizaines de victimes dans les bombardements israéliens incessants

Des dizaines de citoyens ont été martyrisés et blessés, hier, pour la plupart des enfants et des femmes, à la suite des bombardements continus de l'aviation et de l'artillerie d'occupation israélienne sur les maisons des citoyens dans diverses zones de la bande de Gaza, au 116ème jour de l'agression.

Des sources médicales de la bande de Gaza ont rapporté que le journaliste Issam Al-Lulu, sa femme et ses deux fils ont été tués dans un bombardement israélien sur la ville d'Al-Zawaida, au milieu de la bande de Gaza, ce qui a aug-

menté le nombre de journalistes martyrs depuis le début de l'agression contre la bande de Gaza à 121 martyrs. Le quartier d'Al-Zaytoun, au sud de la ville de Gaza, et le quartier de Tal Al-Hawa, à l'ouest de la ville, ont été témoins de bombardements d'artillerie israélienne et de violents affrontements, qui ont entraîné la mort et des blessés de nombreux citoyens. Hier soir, 23 citoyens ont été tués après qu'un bombardement israélien ait visé une maison appartenant à la famille Al-Mutwi, à l'ouest d'Al-Nuseirat, dans le

centre de la bande de Gaza. Des sources médicales ont indiqué que l'occupation avait commis 38 massacres dans la bande de Gaza au cours des dernières 48 heures, coûtant la vie à 350 martyrs, dont au moins 24 lors du bombardement de Khan Yunis. Dans un bilan infini, le nombre de martyrs et de blessés depuis le début de l'agression contre la bande de Gaza, le 7 octobre dernier, s'élève à 26 422 martyrs et 65 087 blessés, en plus des milliers de disparus sous les décombres.

Avec Wafa

## CHANGEMENTS CLIMATIQUES

# L'Algérie a soumis trois rapports au CCNUCC (ONU)

**L'Algérie a soumis trois rapports sur les changements climatiques au Secrétariat de la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), selon un communiqué du ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables.**

Ledit communiqué précise que le ministère "vient de concrétiser les engagements internationaux de l'Algérie sur les changements climatiques, par la soumission au CCNUCC, des trois rapports de l'Algérie sur les changements climatiques".

Il s'agit de "la Troisième communication nationale (TNC) sur les changements climatiques", "le premier Rapport biennal actualisé (BUR1)" ainsi que "le Rapport d'inventaire national (NIR) des gaz à effet de serre pour la période allant de 1990 à 2020 qui constitue une annexe au BUR1. Ces trois rapports sont publiés sur le site web du Secrétariat de l'instance onusienne et sont également visibles sur le site web du ministère, précise le communiqué.

"Au terme de plus de quatre années de travail, l'Algérie a finalisé et transmis aux Nations unies ses rapports sur les changements climatiques, élaborés conformément aux lignes directrices de la conférence des parties à la convention cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC)", a souligné la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables et présidente du Comité national climat, Fazia



Dahlab, dans la préface de ces documents. Ces rapports "reflètent les engagements de l'Algérie envers les objectifs de la CCNUCC, notamment ses articles 4 et 12", a-t-elle indiqué, estimant que ces trois documents "témoignent de notre détermination à contribuer activement à l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre et à l'adaptation aux effets néfastes du changement climatique dans tous les secteurs de notre pays".

Mme Dahlab souligne que ces rapports "attestent de la transparence sur les activités de l'Algérie contre les changements climatiques auprès de la communauté internationale" et témoignent surtout de "son engagement dans la lutte contre

le changement climatique et de sa contribution aux efforts de préservation de notre planète pour les générations futures". La ministre a signalé que "ce travail de longue haleine a abouti grâce aux engagements et aux efforts fournis par tous les secteurs qui ont contribué à l'élaboration de ces rapports qui ont bénéficié du soutien du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD Alger), de l'Agence de la coopération allemande (GIZ) et du Secrétariat de la CCNUCC".

L'élaboration de ces rapports a permis de "renforcer les capacités des différents secteurs mais aussi d'identifier nos besoins complémentaires de formation pour garantir la durabilité de notre reporting à la CCNUCC

afin d'aboutir à la préparation du premier Rapport biennal de transparence (BTR1) dans le cadre de l'Accord de Paris en décembre 2024", rapporte le ministère dans son communiqué. La stratégie d'atténuation de l'Algérie couvre principalement les secteurs de l'énergie, du bâtiment (résidentiel et tertiaire), des transports, de l'industrie, des forêts et des déchets, se basant, notamment, sur les programmes nationaux des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, de gestion et traitement des déchets, de réduction du torchage à 1% à l'horizon 2030 par rapport au volume global de production des hydrocarbures. Ces rapports démontrent, que l'Algérie contribue de façon "modérée" aux émissions de gaz à effet de serre (GES) "du fait de la prépondérance du gaz naturel dans son mix énergétique et du modèle de consommation énergétique adopté", précise la même source, ajoutant que l'Algérie affirme, dans sa contribution nationale déterminée (NDC), "sa volonté de poursuivre ses efforts pour atténuer les émissions de GES avec l'appui international en matière de financement, de transfert de technologies et de savoir-faire".

N.S.

## ASPHYXIE AU MONOXYDE DE CARBONE

### 32 morts depuis le début de l'année

Un (1) cas de décès par asphyxie au monoxyde de carbone a été enregistré ces dernières 24 heures à Sétif, portant le nombre de personnes décédées par ce gaz, à travers le territoire national, à 32 depuis le début de l'année, a indiqué, hier, un bilan de la Protection civile.

Une femme âgée de 42 ans est décédée à Ain Azel (Sétif) intoxiquée par le gaz de ville, suite à une fuite d'un tuyau de raccordement, souligne le communiqué.

Ce nouveau cas porte le nombre de personnes mortes asphyxiées au monoxyde de carbone en janvier à 32, alors que 441 autres personnes ont été secourues par les services de la Protection civile, selon ledit bilan.

Le bilan le plus lourd a été enregistré à M'sila avec 08 décès, suivie de Constantine où 4 victimes ont été déplorées et de Batna avec 3 décès enregistrés. A chaque hiver, les services de la Protection civile multiplient les campagnes de sensibilisation et de prévention à travers l'ensemble des wilayas du pays pour réduire les risques et dangers liés aux gaz combustibles, rappelle la Protection civile.

Par ailleurs, trois (3) personnes sont décédées et 213 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus, ces dernières 24 heures, à travers plusieurs régions du pays, note le bilan.

R.N.

## Travaux Publics : Un réseau routier de 141.500 kms

Evoquant les réalisations en matière d'infrastructures routières à l'occasion d'une réunion organisée hier à Alger avec les directeurs de wilayas, le ministre des Travaux publics, Lakhdar Rakhroukh, a révélé que les différents programmes de développement initiés par les pouvoirs publics ont permis à l'Algérie de disposer d'un réseau routier

long de 141.500 km dont 8 900 km sont des routes express et des autoroutes. Ce réseau englobe, a-t-il révélé, plusieurs ouvrages d'art dont 11 5000 ponts et 48 tunnels. Néanmoins, le ministre a exhorté les directeurs de wilayas à accorder une

grande attention à l'exécution des programmes en respectant les normes de qualité requises dans les projets tout en tenant compte de la rationalisation des dépenses publiques. Le ministre a ajouté que des projets ont été initiés pour développer les infrastructures du pays et mettre en œuvre divers programmes qui constituent la condition préalable et fondamentale pour développer le pays et stimuler les activités économiques créatrices de richesses. A cet égard, le ministre a souligné que, ces dernières années, plu-



sieurs investissements ont été consentis dans le secteur ferroviaire pour élargir le réseau national à même de connecter diverses régions du pays aux lignes ferroviaires. A cet effet, un plan pour étendre et élargir le réseau ferroviaire a été élaboré pour en faire un outil de développement. Ce programme comprend la modernisation et

l'électrification du réseau ferroviaire. « Nous aspirons à mettre en œuvre un plan national pour relier toutes les régions de l'Algérie pour atteindre, à terme, les 15000 km » a affirmé le ministre. A cet égard, le ministre a indiqué qu'un nouveau programme pour la réalisation de nouvelles lignes ferroviaires minières, en particulier celles répondant aux besoins de transport du phosphate depuis la région de Djebel Onk, ainsi que le transport de minerai de fer depuis les mines de Gara Djebilet dans la région sud-ouest, font partie des priorités de ce programme. A cela s'ajoute d'autres programmes en matière d'infrastructures routières, autoroutières, aéroportuaires et portuaires. Autant de projets qui contribueront à la croissance et au développement de l'économie nationale.

R.N.

## FORMATION PROFESSIONNELLE Merabi présente la stratégie de son secteur devant la commission spécialisée de l'APN

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi a présenté, avant-hier, devant la Commission de la Santé, des Affaires sociales, du Travail et de la Formation professionnelle à l'Assemblée populaire nationale (APN), la stratégie et les perspectives de son secteur. Lors de cette séance, le ministre a évoqué les principaux axes de la stratégie et les perspectives de son secteur, notamment ceux ayant trait à la qualité de formation, le renforcement de l'aspect technique et technologique, le lien entre la formation et les exigences du secteur économique, et la numérisation et la modernisation du secteur. Le secteur œuvre en permanence à l'amélioration de la qualité de formation et au développement des performances du système de formation à travers la mise en place d'une stratégie basée sur une batterie de mesures ayant pour objectif la promotion du secteur, dira le ministre. Il s'agit, selon les propos du ministre, de l'adoption du projet de jumelage pédagogique entre les établissements de formation, le renforcement de la numérisation et les TIC en matière de gestion, a-t-il poursuivi. Pour ce faire, le ministre a insisté sur le lancement de nouvelles plateformes à l'image de celles liées à l'atelier pédagogique et aux données

d'apprentissage avec la généralisation et l'adoption de l'approche par compétences en tant que nouvelle stratégie à même de garantir une formation efficace. Tout en rappelant les mesures prises concernant la modernisation des outils de gestion technique et pédagogique dans la formation professionnelle, Merabi a souligné la nouvelle stratégie adoptée depuis le début 2023 par son secteur qui consiste en l'actualisation du contenu pédagogique et l'accompagnement des formateurs. Quant aux mesures prises pour la promotion de l'innovation au niveau des établissements de la formation professionnelle, Merabi évoque les efforts du secteur à l'effet de développer le mode de formation par apprentissage, en sus de la contribution à la promotion de l'entrepreneuriat. Le ministre rappelle, enfin, les campagnes d'orientation organisées par les directions locales de la formation professionnelle au profit des jeunes en vue de les encourager à se lancer dans le monde de l'entrepreneuriat, rappelant la création de la maison de l'accompagnement et de l'insertion au niveau de ces directions pour accompagner les jeunes diplômés de la formation professionnelle et les orienter vers les dispositifs d'aide à l'emploi en vue de réaliser leurs projets.

N.S.



## INDUSTRIE

**AOUN INSTRUIT  
LES RESPONSABLES  
DES FILIALES D'IMETAL  
D'ASSURER LA COORDINATION  
ET DE S'ADAPTER AUX  
DÉVELOPPEMENTS**

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a donné des directives aux responsables du groupe des industries métallurgiques et sidérurgiques "IMETAL" quant à l'impératif d'assurer une coordination entre les filiales du groupe et de veiller à se mettre au diapason des développements enregistrés dans divers domaines pour la relance du secteur, fait savoir, lundi, un communiqué du ministère. La rencontre de Ali Aoun, dimanche, avec les responsables du groupe s'inscrit dans le cadre de l'évaluation de l'état des groupes industriels publics, précise le dit communiqué.

Lors de la réunion consacrée à la présentation du plan d'action 2024 de chaque filiale, ainsi qu'aux problèmes entravant leurs activités, le ministre a écouté les différentes explications et exposés présentés par les P-dg des filiales relevant du groupe, ajoute la même source. Lors de cette réunion, Aoun a souligné "l'impératif d'assurer davantage de coordination entre les filiales dans le cadre de la conjugaison des efforts pour parvenir aux solutions idoines pour la relance du secteur", insistant sur "la nécessité d'adopter les contrats de performance pour réaliser les objectifs tracés". Le ministre de l'Industrie a rajouté d'autres directives notamment sur la nécessité de respecter les délais de livraison des projets, en focalisant davantage sur le taux de rendement et en veillant à diminuer les coûts, à travailler avec rationalité et à éviter le gaspillage notamment dans certaines filiales, ainsi qu'à suivre les évolutions dans les différents domaines, selon le communiqué.

Ali Aoun a, par ailleurs, assuré que son département ministériel "œuvre à accompagner ces groupes industriels publics, toutes filiales confondues, et à suivre tous les problèmes en vue de trouver les solutions idoines dans les meilleurs délais, conformément aux lois, pour faire de l'année 2024 une année industrielle par excellence et promouvoir l'économie nationale, en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune".

R.E.

## ARKAB RASSURE ET PRÉCISE :

# L'Algérie, un fournisseur d'énergie sûr et fiable pour l'Europe

**Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab a déclaré, dimanche soir, à Hassi R'mel (wilaya de Laghouat), que l'Algérie était un fournisseur d'énergie sûr et fiable pour l'Europe.**



Lors d'une visite de travail et d'inspection à Hassi R'mel (wilaya de Laghouat), dimanche, le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab a annoncé que "l'Algérie est un fournisseur d'énergie sûr et fiable pour l'Europe et reste son partenaire le plus important". "Il n'est pas nouveau que l'Algérie occupe les premiers rangs dans l'approvisionnement de l'Europe en énergie notamment en gaz", dira le ministre. "Le gisement de Hassi R'mel est une fierté, étant le plus grand gisement de gaz en Afrique et le 4e à l'échelle mondiale", rappelle le ministre. Arkab souligne que "la réception du projet Boosting III avec sa 2e station

durant l'année 2026 permettra de porter le taux d'exploitation du gaz de 65% à 96%", tout en saluant le rôle de la Sonelgaz dans la relance du projet avec des compétences algériennes". "L'Algérie avance à pas fermes pour la réalisation de la sécurité énergétique", d'autant que "nous contrôlons entièrement, précise le ministre, la gestion des usines Boosting", ajoutant que les pièces de rechange essentielles sont fabriquées localement, ce qui est un indice de réussite". Abordant le 7ème forum des chefs d'Etat des pays exportateurs de gaz (GECF) prévu fin février prochain en Algérie, le ministre de l'Energie a affirmé que "c'est un événement très

important pour défendre le gaz comme énergie indispensable pour la transition énergétique".

Pour Arkab, ce forum des chefs d'Etat constitue un espace pour défendre les intérêts des pays membres qui œuvrent à la préservation du gaz naturel considéré comme étant "un carburant peu polluant" et nécessaire dans la transition énergétique.

"Le gaz naturel est une énergie propre", a-t-il précisé, avant d'ajouter que "cette énergie dont la maîtrise technologique, évoluant d'une année à une autre, a permis son exploitation saine en tenant compte de la préservation de l'environnement".

"Notre vision dans ce domaine s'inscrit dans la réduction de la consommation de cette énergie et son remplacement graduellement par l'énergie renouvelable solaire, éolienne", a soutenu le ministre, rappelant que des stations de production d'énergie solaire d'une capacité globale de 3.000 mégawatts seront lancées incessamment.

"L'Algérie s'est engagée à optimiser l'efficacité et les performances environnementales de l'industrie du gaz naturel, ce qui permettra une transition équitable, inclusive et réaliste vers une économie à faible émission en gaz carbonique", dira enfin le ministre de l'énergie.

M. H.

## PORT D'ALGER

## Performances positives des activités au troisième trimestre 2023

L'activité du port d'Alger a enregistré une hausse aussi bien pour le mouvement de la navigation que pour le trafic global des marchandises, durant le troisième trimestre 2023, en comparaison avec la même période de 2022, due essentiellement à l'augmentation du trafic des produits agricoles, denrées alimentaires et les conteneurs, selon un bilan de l'Entreprise portuaire d'Alger (EPAL).

Publié par le périodique d'information N133 de l'entreprise, ce bilan indique que le port d'Alger a accueilli au cours du 3ème trimestre 2023 un nombre total de 461 navires contre 380 navires à la même période de l'année 2022, soit une augmentation de +21,32%, permettant de réaliser l'objectif fixé à 411

navires et à hauteur de 112%. S'agissant du trafic global de marchandises débarquées et embarquées, l'EPAL a atteint l'objectif fixé d'atteindre un volume de 1,983 million de tonnes pour le 3ème trimestre 2023, marquant une augmentation de +4,12% en comparaison avec la réalisation de la même période de l'année 2022, Quant au trafic conteneurs traités par l'EPAL, un nombre de 68.446 conteneurs (EVP) a été réceptionné au débarquement et à l'embarquement contre 63268 conteneurs réceptionnés en 2022, soit une augmentation de l'ordre de 8,18%. Le trafic passagers enregistré durant le 3ème trimestre 2023 à travers le transit par la gare maritime du port d'Alger est de 202.661 passagers, contre

206.411 passagers à la même période de 2022, soit une diminution de -1,83%, précise le bilan. Le trafic auto-passager, quant à lui, a connu une hausse durant le 3ème trimestre atteignant 69.372 véhicules, alors que durant la même période en 2022, le nombre était de 67.807 véhicules, soit une hausse de 2,24%. En matière de rendements portuaires, toujours en comparaison avec le 3ème trimestre 2022, la durée d'attente moyenne globale des navires en rade observe une hausse de (+0,04 jour) durant ce 3ème trimestre 2023 qui résulte de la combinaison des variations des attentes des différents types de navires ayant touché le Port d'Alger. Et pour la même comparaison, il est noté une tendance à la

réduction pour le séjour moyen à quai des navires traités par l'EPAL, passant de 3,27 jours au 3ème trimestre 2022 à 3,60 jours à la même période en 2023, a indiqué le bilan expliquant cette amélioration concerne principalement les navires céréaliers, cargos / bétaillères et bitumiers. Dans la même édition du périodique, le directeur général de l'EPAL, Rabah Biskri, dira que "ces indicateurs positifs de l'activité portuaire sont le fruit du climat de stabilité qui règne au sein de l'entreprise grâce au dialogue social et l'engagement des cadres et des travailleurs qui ont relevé les multiples défis, en redoublant davantage à tous les niveaux les efforts de production afin d'atteindre un taux de croissance acceptable".

Rabah Biskri a assuré que le traitement de la congestion du port réalise des résultats sur le terrain, notamment après les décisions "claires et précises du ministre des Transports et les efforts fournis par le président de Groupe Serport et l'ensemble des intervenants dans l'enceinte portuaire".

"Partant de cette conviction, l'année 2024 s'annonce prometteuse pour notre entreprise, qui demeure attentive aux attentes et exigences légitimes de ses clients et l'économie nationale, pour l'amélioration continue des services et l'implication des tous les moyens existant dans la nouvelle dynamique que connaît notre pays", conclut le directeur général du port d'Alger.

N.S.

WILAYA DE GUELMA

# Découverte de sépultures romaines lors de la restauration du théâtre régional

**Une conclusion confirmée à la fin des "fouilles de sauvetage" qui ont duré une semaine sous la supervision du CNRA. Le même responsable a ajouté que la découverte de ces ossements, réenterrés depuis, "n'affecte en rien les travaux de restaurations en cours depuis l'année dernière au théâtre régional, construit en 1880 .**

Des sépultures renfermant des ossements humains remontant à la période romaine, ont été découvertes lors de travaux de restauration du théâtre régional Mahmoud-Triki de Guelma, a indiqué, dimanche, le directeur de wilaya de la culture et des arts, Boudjemaâ Benamirouche. Les fouilles entreprises ces derniers jours, sur décision du ministère de la Culture et des Arts, préalablement informé de la découverte par la direction de la culture, supervisées par le Dr Ouafia Adel, chercheuse du Centre national de recherche en archéologie (CNRA), ont abouti à la découverte, sous la scène du théâtre, de 6 tombes renfermant des ossements humains, selon le même responsable qui a affirmé qu'il s'agit de tombes romaines remontant à l'antiquité tardive (entre le IIIe et le Vème siècle de notre ère). M. Benamirouche, assurant que le ministère de tutelle "a été immédiatement informé de la découverte", a déclaré qu'une première inspection avait été effectuée, localement, par une commission spécialisée de la



direction de la culture et des arts, avait conclu au fait qu'il "pourrait s'agir de tombes datant de l'époque romaine". Une conclusion confirmée à la fin des "fouilles de sauvetage" qui ont duré une semaine sous la supervision du CNRA. Le même responsable a ajouté que la découverte de ces ossements, réenterrés

depuis, "n'affecte en rien les travaux de restaurations en cours depuis l'année dernière au théâtre régional, construit en 1880 ". Des travaux visant une réhabilitation totale de cette structure, à l'intérieur du bâtiment et à l'extérieur, y compris de la scène, a-t-il encore ajouté, soulignant que l'entreprise chargée de la res-

tauration veillera à préserver les caractéristiques et l'esthétique du théâtre, notamment sa salle de spectacle, où prévaut le style baroque, très répandu en Europe occidentale et en Amérique latine entre la fin du XVIème siècle et le début du XVIIIème siècle.

Avec APS

## BÉCHAR : PROJET STRUCTURANT DE TRANSFERT DES EAUX DU CHAMP DE CAPTAGE DE GUETRANI

### Mise en service fin décembre 2024

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a affirmé dimanche à Béchar, que le projet structurant de transfert des eaux albiennes du champ de captage de Guetrani, (200km au nord du chef-lieu de wilaya), sera réceptionné dans les délais impartis à savoir fin décembre 2024, et ce dans l'unique objectif de la sécurisation de l'alimentation en eau potable (AEP) de la région de Béchar. "Ce projet d'envergure d'un coût de plus de 30 milliards de DA, qui sera réceptionné à la même échéance et qui vient en renfort à celui de Boussir, porte sur la réalisation de 26 forages, d'une canalisation de conduite vers Béchar de 213 km, d'un réseau de collecte des eaux des mêmes forages sur un linéaire de 57 km, et de trois (3) grandes stations de pompage. Ce transfert permettra l'acheminement d'une quantité d'eau estimée à 80.000 M3 par jour, ce qui contribuera à la sécurisation total des besoins d'AEP des habitants, mais également à ceux des secteurs de l'agriculture, de l'industrie et du tourisme", a-t-il précisé dans une déclaration à la presse en marge de sa visite de l'un des sites ce projet. M. Derbal a souligné que ce projet est stratégique et très important de par son impact sur l'AEP des habitants de la région, en mettant l'accent sur la nécessité d'accélérer le

rythme des travaux des différents compartiments de ce même projet hydraulique, qui constitue l'une des préoccupations des hautes autorités nationales. "Déjà, cinq (5) forages de ce projet d'envergure avec un débit global quotidien de 15.000M3, en voie d'équipement, seront dès la fin du mois d'avril prochain raccordés à la canalisation de transfert vers Béchar des eaux du champ de captage de Boussir. Ce dernier permet depuis plus d'une année à travers une dizaine de forages une production quotidienne de 30.000 M3 d'eau, destinée à l'AEP de la région de Béchar", selon Messaoud Maatar, directeur-général de l'agence nationale des barrages et des transferts (ANBT), principal maître de l'ouvrage. Au site du projet de construction de la station d'épuration et de traitement des eaux (STEP), le membre du gouvernement a insisté sur sa mise en service dès le mois d'avril prochain, comme il a été convenu auparavant. "Cette imposante réalisation d'un coût de plus de quatre (4) milliards de DA, dispose d'une capacité de traitement de 55.000 m3 par jour, devant ainsi permettre de traiter les eaux usées d'une population de 386.000 habitants à l'horizon 2040", a précisé à l'APS, la directrice-générale de l'office national d'assainissement (ONA), Mme Nora Ziani.

La responsable a donné des instructions pour le début de la mise à eau de cette STEP dont les eaux traitées seront réutilisées en agriculture à savoir l'irrigation de 1.000 hectares en plus de leur réutilisation par le futur projet du complexe sidérurgique de Béchar, destiné à la valorisation du gisement de minerai de fer de Gara Djebilet (Tindouf). Et ce par la réalisation d'une adduction de 63 km pour l'acheminement des mêmes eaux vers ce même futur complexe industriel, a fait savoir la même responsable de l'ONA. Le ministre a aussi visité les chantiers de construction de cinq importants châteaux d'eau d'une capacité globale de retenue de 120.000 M3, et ce au titre des efforts d'alimentation et de sécurisation de l'AEP dans la région et dont la réception est prévue à la fin du mois de juin prochain. "Toutes ces grandes et nouvelles infrastructures hydrauliques dont va bénéficier la wilaya de Béchar, constituent un défi du secteur et des entreprises publiques réalisatrices, relevant du secteur, dans la perspective de la contribution du secteur de l'hydraulique au développement économique de la wilaya", a indiqué le ministre dans une déclaration à la presse à l'issue de sa visite de travail et d'inspection d'une journée dans la wilaya.

APS

## PROJET D'EXTENSION DU PORT D'ARZEW

### Nécessité d'accélérer le rythme des travaux

Le ministre des Transports, Mohamed Habib Zahana, a souligné, dimanche soir à Oran, la nécessité d'accélérer les travaux d'extension du port d'Arzew (à l'est de la wilaya d'Oran) et de le livrer avant les délais fixés. Lors de sa visite d'inspection de ce projet, M. Zahana a souligné l'importance d'accélérer le rythme de réalisation et de travailler selon le système de trois équipes 24 heures sur 24 pour le livrer avant la date prévue, selon le cahier des charges, ce qui permettra, une fois mis en service, d'augmenter la capacité du port. Le ministre a appelé le groupe chargé de la réalisation à suivre attentivement les travaux et à reconsidérer les estimations de livraison du projet et à les réduire à moins de 39 mois, soit avant les délais contractuels. Le taux d'avancement de l'extension du port d'Arzew a atteint 12 pour cent, tandis que le taux d'avancement de la réalisation de l'atelier de réparation navale a été estimé à 15 pour cent, selon les explications fournies sur place. Les travaux d'extension du port comprennent l'achèvement de deux quais destinés à la réparation navale, situés sur une superficie de 5 hectares, d'une longueur de 220 mètres et d'une profondeur inférieure à 14 mètres, conformément aux normes internationales applicables, qui permettront la réparation de navires de grand volume. Le projet, supervisé par l'Entreprise nationale de construction et de réparation navale (ERENAV), comprend également la réalisation de six ateliers à terre, dont ceux liés à la "mécanique", "la tuyauterie et la peinture", "la menuiserie, l'éclairage et la soudure", ainsi que l'"entretien". Les travaux d'extension du port d'Arzew ont été confiés à un complexe algéro-chinois (Cosider et Meditram-Shac) pour un délai n'excédant pas 39 mois, au plus tard, avec une enveloppe financière estimée à 45 milliards de dinars du budget de l'Entreprise. Les travaux comprennent également l'achèvement d'un nouveau quai commercial "Mall 5", d'une longueur de 1.200 mètres et d'une profondeur inférieure à 14 mètres, conformément aux normes internationales en vigueur. Le quai couvre une superficie de 52 hectares et comprend un total de 4 sites, destinés à l'exportation d'urée et de divers produits sidérurgiques, ainsi qu'à la manutention de conteneurs pour un total de 500.000 tonnes par an. Un autre site est dédié à la réparation navale. Ce projet contribuera à dynamiser davantage les mouvements d'exportation et d'importation de marchandises et à améliorer la qualité des services fournis tout en encourageant la promotion des exportations hors hydrocarbures, a-t-on indiqué. Lors de son suivi de la présentation du bilan des activités de l'Entreprise Portuaire d'Oran, le ministre des Transports a souligné la nécessité de relier le quai "Sénégal" au réseau ferroviaire sur une distance de 500 mètres, pour éviter le transport de marchandises par route. M. Zahana a souligné la nécessité d'accélérer les travaux d'achèvement du réseau, pour lesquels un montant de 190 millions de dinars a été alloué. Il convient de livrer le projet dans un délai n'excédant pas 4 mois, au plus tard, notant que cette ligne permettra le transport d'environ 700 tonnes de marchandises par trajet, d'une part, et réduire et éviter les embouteillages que la ville d'Oran connaît, d'autre part. Il a également exhorté les responsables du port d'Oran à redoubler d'efforts pour réduire la durée de séjour des conteneurs et les traiter dans des délais courts.

APS

# LES SUBSTITUTS VÉGÉTAUX

**L**es nouveaux substituts émergents aux produits animaux tels que la viande et les produits laitiers peuvent contribuer à réduire de manière significative l'empreinte environnementale du système alimentaire mondial actuel, en particulier dans les pays à revenu élevé et intermédiaire, à condition qu'une énergie à faible teneur en carbone soit utilisée. C'est l'une des principales conclusions d'une nouvelle évaluation du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) sur ces nouvelles solutions à l'agriculture animale, un secteur qui représente jusqu'à un cinquième des émissions liées au réchauffement de la planète, alors que la consommation de viande devrait augmenter de 50 % d'ici à 2050.

Le rapport ayant pour titre *Qu'est-ce qui se prépare ? Évaluation des conséquences éventuelles d'une série de solutions de remplacement inédites des produits d'origine animale conventionnels se concentre sur trois types de possibilités : 1) les nouvelles viandes d'origine végétale, 2) les viandes cultivées à partir de*

*ront un plus large éventail de choix aux consommateurs », a déclaré Inger Andersen, directrice exécutive du PNUE. « En outre, ces substituts peuvent également diminuer la pression sur les terres agricoles et réduire les émissions, nous aidant ainsi à faire face à la triple crise planétaire : la crise du changement climatique, de la biodiversité et de la perte de la nature, la crise de la pollution et des déchets, ainsi qu'aux conséquences sanitaires et environnementales de l'industrie de l'élevage animal. Un soutien accru des gouvernements, ainsi qu'une recherche ouverte et transparente, peuvent contribuer à libérer le potentiel de ces nouvelles technologies pour certains pays. »*

*Bien que les produits conventionnels issus des animaux constituent une source importante de protéines pour de nombreuses communautés, en particulier dans les pays en développement, leur production et leur consommation se font à une échelle qui a des répercussions négatives sur les populations et la planète dans de nombreux pays à revenu élevé ou intermédiaire. Les dizaines de milliards d'animaux abattus chaque année sont loin d'être les seules victimes d'une industrie agricole animale en pleine expansion. La production et la consommation d'aliments d'origine animale, tout en offrant des nutriments importants, ont également été associées à des défis significatifs pour la santé publique : la consommation excessive de viande rouge et de viande transformée est associée aux maladies cardiovasculaires, à certains cancers, à l'obésité et au diabète. L'élevage animal est également associée à des risques accrus de résistance aux antimicrobiens, 73 % de tous les antimicrobiens vendus sont utilisés dans l'élevage animal, et à la propagation de maladies zoonotiques telles que le COVID-19 ou la grippe aviaire.*

## LES NOUVEAUX ALIMENTS DE SUBSTITUTION

L'industrie de l'élevage animal est l'un des principaux moteurs du changement climatique : les émissions de GES des animaux, la production d'aliments pour animaux, les changements dans l'utilisation des sols et les chaînes d'approvisionnement mondiales à forte intensité énergétique représentent près de 60 % des émissions de GES liées à l'alimentation et 14 à 20 % des émissions de GES mondiales.

Si les nouveaux aliments de remplacement peuvent réduire les dommages causés aux animaux d'élevage et également contribuer à améliorer la santé publique, d'autres avantages pour la santé ne sont pas aussi évidents : certains de ces nouveaux produits à base de plantes ont tendance à être hautement transformés et à contenir des quantités élevées de sel et de graisses saturées. Les données relatives aux effets sur la santé de l'utilisation de viande cultivée à partir de cellules animales ou de fermentation restent limitées. En imitant ou en reproduisant fidèlement les expériences sensorielles de la viande et d'autres produits animaux, les nouveaux produits de substitution peuvent aider les consommateurs, en particulier dans les pays à revenus intermédiaires et élevés, à se détourner des niveaux élevés de consommation de protéines animales qui ne sont pas viables. Cependant, le coût, le goût et l'acceptabilité sociale et culturelle affecteront fortement la trajectoire des solutions de remplacement naissantes aux produits animaux conventionnels. Le rapport souligne la nécessité d'assurer une transition juste en adoptant des approches équitables et adaptées aux régions pour modifier les systèmes alimentaires. Le rapport passe en revue les options politiques permettant d'orienter l'industrie alimentaire vers un avenir plus sain et plus

durable : soutien accru à la recherche et à la commercialisation en libre accès, réorientation des subventions, des abattements fiscaux, des investissements financiers directs et des garanties de prêt pour favoriser les nouvelles possibilités, ainsi que des mécanismes convenus au niveau international sur les politiques commerciales de soutien et les normes de sécurité alimentaire. Les auteurs soulignent la nécessité d'une recherche ouverte et transparente pour comprendre les implications nutritionnelles d'une consommation régulière de tels produits ainsi que pour comprendre les implications socio-économiques de leur adoption dans différentes régions, y compris pour l'équité, la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des petits exploitants agricoles. Le rapport ne prend pas en compte la viande provenant d'animaux sauvages, de poissons ou d'autres animaux aquatiques, bien que les nouvelles technologies puissent également remodeler le secteur de la pêche. Le rapport n'évalue pas les autres solutions de remplacement au système alimentaire actuel telles que l'élevages régénératifs, les additifs alimentaires pour réduire les émissions de l'agriculture animale, l'élevage d'insectes, la réduction de la consommation de viande au profit de sources de protéines végétales entières comme les haricots, les produits végétaliens comme le tofu, ou encore la taxation de la viande. Ces solutions sont déjà mises en œuvre parallèlement aux trois solutions examinées dans le rapport, mais elles ont jusqu'à présent eu du mal à obtenir le soutien des pouvoirs publics et à produire des effets à l'échelle ou à la vitesse souhaitées. Selon une étude publiée dans *Nature Communications*, il est possible de réduire fortement les émissions de gaz à effet de serre agricoles ainsi que la destruction des espaces naturels en diminuant de moitié la consommation de viande et de produits laitiers, au profit des nouveaux substituts végétaux, souligne le site *Sciences et Avenir*. Une équipe internationale s'est penchée sur les bénéfices environnementaux de la consommation des nouveaux aliments alternatifs, fabriqués à base de plantes ou encore de champignons, qui peuvent remplacer les principaux produits d'origine animale. Les auteurs ont simulé des scénarios de changements d'alimentation sur la base de recettes végétariennes, contenant par exemple des protéines de soja ou des haricots secs, censées offrir les mêmes apports nutritionnels que les produits animaux. "Nous observons une réduction substantielle des impacts environnementaux mondiaux d'ici 2050, si 50% des principaux produits animaux sont substitués", concluent les auteurs dans la revue *Nature Communications*.

Plus précisément, les émissions de gaz à effet de serre issues de l'agriculture et de l'utilisation des terres seraient en chute de 31% en 2050 par rapport à 2020, alors qu'il est actuellement prévu qu'elles augmentent avec la croissance démographique et l'augmentation des revenus. La réduction nette de la taille des forêts et des terres naturelles serait pour sa part "quasiment totalement arrêtée".

Autres bénéfices: la réduction du recours aux engrais azotés, le déclin de l'usage de l'eau pour l'agriculture ou encore une diminution de la malnutrition dans le monde. Le déclin des émissions serait pour bonne partie le fruit d'une réduction de la quantité de méthane (CH4) — ce gaz à effet de serre puissant est produit lors de la digestion des ruminants — relâchée dans l'atmosphère. "Les viandes végétales ne sont pas juste un produit nouveau, c'est aussi une opportunité critique pour atteindre tout à la fois les objectifs climatiques et de sécurité alimentaire, de santé et de biodiversité dans le monde", a souligné Eva Wollen-

berg, de l'université de Wageningen. "Mais il reste un défi et des questions technologiques et économiques à résoudre. La viande est un produit complexe et il faut être volontiers qu'on ne peut pas simplement remplacer de nombreux produits animaux par des produits végétaux, et qu'il y a de nombreux défis sociaux, politiques et économiques à surmonter. Les produits animaux sur le marché sont souvent des produits "foodtech" qui ont été développés par la recherche d'entreprises privées, qui a permis de développer des produits à base de protéines végétales (comme les produits de soja) connaît un succès commercial supérieur à celui des produits végétaux traditionnels, selon le rapport de Bloomberg Intelligence, qui prévoit que le marché de la viande végétale en 2030, soit un milliard de dollars.

## LA FERMIERIE OU COMMERCIALISATION SANS VACCIN

Dans de nombreux pays, la conscience de la nécessité d'une alimentation durable gagnante pour la santé et la planète a conduit à une prise de conscience de la viande contre le réchauffement climatique en raison de ses conséquences environnementales. Les substituts végétaux sont une solution à court terme, mais les prévisions de Statista indiquent que d'ici 2025, la viande devrait représenter environ 22 milliards d'euros, soit presque quatre fois plus qu'en 2020, année où ce segment était évalué à un peu moins de 6 milliards. Les cellules animales et 3) les produits riches en protéines obtenus par fermentation rapide par des micro-organismes. Ce rapport fait partie de la série *Frontières du PNUE*, qui identifie et attire l'attention sur les questions environnementales émergentes. Le rapport, réalisé avec le soutien du gouvernement belge, constate que ces possibilités présentent non seulement un potentiel significatif de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), mais qu'elles peuvent également contribuer à réduire la dégradation des sols et la déforestation, la pollution de l'eau et des sols et la perte de biodiversité, ainsi qu'à réduire les risques de maladies zoonotiques et de résistance aux antimicrobiens. Ces nouvelles solutions pourraient également contribuer à réduire de manière significative la question du bien-être animal par rapport à leurs équivalents conventionnels. Les auteurs concluent que ces nouvelles solutions peuvent probablement jouer un rôle dans le soutien d'un système alimentaire plus durable, plus sain et plus humain et comporte des différences régionales. Les auteurs passent en revue les politiques que les décideurs peuvent envisager pour préserver la sécurité alimentaire, l'emploi, les moyens de subsistance, l'équité sociale et entre les sexes, ainsi que la culture, afin de maximiser les effets bénéfiques des nouveaux substituts à la viande et aux produits laitiers, tout en évitant les conséquences négatives potentielles sur la santé et la société.

« De nouvelles possibilités alimentaires offri-

**D'ici 2025, la taille du marché des substituts de viande devrait atteindre environ 22 milliards d'euros, soit presque quatre fois plus qu'en 2020, année où ce segment était évalué à un peu moins de 6 milliards.**



NUTRITIONNELS

# ALTERNATIVES EN PLEIN BOOM

Université du Vermont, coautrice de la transition représentera une série d'innovations technologiques et d'interventions politiques", disent les auteurs. Les auteurs reconnaissent ainsi que l'élevage fait aujourd'hui vivre des personnes, pauvres notamment. Il faudra une intervention des pouvoirs publics pour assurer une "transition" juste et durable des systèmes alimentaires. Pour limiter l'impact de l'élevage sur la planète, les entreprises de la filière accélèrent l'innovation. La recherche sur les alternatives aux "protéines d'éléments" a émergé aux Etats-Unis il y a plus de dix ans, en effet, en plein boom. À l'échelle mondiale, le marché des substituts végétaux (viande et lait confondus) connaît un essor vertigineux : aujourd'hui évalué à 26 milliards d'euros, il pourrait atteindre 126 milliards d'ici 2030, selon un groupe d'information financière qui prévoit de dépasser les 140 milliards d'ici 2035, soit une hausse de... 440 % !

## PRÉCISION, COMMENT FAIRE DU FROMAGE VÉGÉTAL

Dans de nombreux pays du monde, la prise de conscience de l'importance d'une alimentation saine et durable, et avec elle la reconquête du fait que la consommation de viande contribue au réchauffement climatique, ont conduit à une empreinte carbone élevée. En France, le marché mondial des substituts végétaux est actuellement en pleine croissance et le mettent en avant les données publiées par le Consumer Market Insights.

La taille du marché des substituts de viande a atteint environ 22 milliards d'euros, presque quatre fois plus qu'en 2019, où ce segment était évalué à un milliard de dollars.

Les affaires des substituts de lait devraient doubler d'ici 2025 : alors qu'il y avait près de 16 milliards d'euros en 2020, il devrait s'élever à plus de 32 milliards d'ici 2025. Les protéines de lait ou d'œuf d'origine animale : des start-ups cherchent à la fermentation de précision, à la texture, le goût et l'apport nutritionnel, ou omelettes délestées de l'empreinte de l'élevage.

Les laboratoires de Standing Ovation à Paris ont conçu le produit : il faut utiliser un micro-organisme (levure, bactérie) des gènes de la vache pour produire de la caséine, la principale protéine contenue dans le lait.

Les micro-organismes « poussent » ensuite dans des bioréacteurs avant d'être transférés dans des cuves où, mélangés à de l'eau, du sel et du sucre, ils se multiplient. À la fin, on ajoute 30 millilitres, l'entreprise estime qu'il faut un litre en 24 heures.

Les produits sont centrifugés, délestés des micro-organismes, puis mélangés à de l'eau, du sel et du sucre, ils se multiplient. À la fin, on ajoute 30 millilitres, l'entreprise estime qu'il faut un litre en 24 heures. Les produits sont centrifugés, délestés des micro-organismes, puis mélangés à de l'eau, du sel et du sucre, ils se multiplient. À la fin, on ajoute 30 millilitres, l'entreprise estime qu'il faut un litre en 24 heures.

La transition miracle pour les allergiques... des produits de lait doux, mais potentielle-



ment une bonne nouvelle pour les intolérants au lactose, le sucre produit par le lait. Standing Ovation peut aussi partir de l'ADN d'une chèvre, d'une brebis, d'une bufflonne ou même, si l'envie venait, d'une baleine.

Transformer le blé en pain : la fermentation est une méthode éprouvée depuis des siècles dans l'alimentation. Mais s'y sont récemment ajoutées des techniques permettant d'entraîner des micro-organismes à produire des protéines ou enzymes spécifiques.

Les principales utilisations : la reproduction de protéines de lait (caséine et lactosérum), d'œuf, ou de substances comme le hème, utilisées par des fabricants de burgers végétaux pour se rapprocher de la viande rouge. Contrairement à la viande issue de la culture de cellules, la fermentation de précision n'utilise pas de cellules animales.

Le secteur a décollé depuis 2020, attirant 938 millions de dollars d'investissements en 2021 et 382 millions en 2022, selon Good Food Institute (GFI), un organisme américain qui promeut les alternatives à la viande. Des crèmes glacées fabriquées à partir de la protéine de lactosérum de Perfect Day sont vendues depuis 2020 aux Etats-Unis.

Les produits issus de la fermentation de précision « produisent une fraction des émissions de l'élevage », régulièrement épinglé pour le méthane issu des rots des ruminants, « et utilisent moins d'eau », remarque Stella Child, employée par Good Food Institute pour promouvoir la recherche dans ce domaine en Europe.

## UN RESTAURANT DE SINGAPOUR SERVE DE LA VIANDE ARTIFICIELLE

Concernant la viande artificielle, le principe consiste à faire pousser en laboratoire des cellules animales, qui seront ensuite agrégées sous forme de steak, pour recréer bœuf, poulet et autres produits de la mer. Née aux Etats-Unis dans les années 2000, cette recherche s'accélère dans le monde avec une centaine de start-up, comme Eat Just et Upside Foods (ex-Memphis Meats) outre-Atlantique, ou Mosa Meat et Meatable aux Pays-Bas...

Plusieurs entreprises dans le monde se sont lancées dans la synthèse de viande artificielle. Même KFC prévoit de créer un « restaurant du futur » servant des nuggets de poulet bio-imprimés. Mais c'est finalement la viande de synthèse créée par la startup américaine Eat Just qui décroche la primeur de la commercialisation : en 2020, son produit a été approuvé pour être proposé aux consommateurs de Singapour. Cette viande de synthèse a été développée à partir de cellules de poulet. Le produit a d'abord été servi à « un groupe de jeunes gens inspirants et engagés dans la construc-

tion d'une meilleure planète ». Interrogé par la presse, l'un des adolescents a souligné que ce type d'alimentation sauvera la vie de beaucoup d'animaux et s'inscrit complètement dans un objectif de développement durable.

Effectivement, pour Eat Just, le développement de cette viande de substitution pourrait contribuer à réduire largement l'empreinte carbone liée à la consommation de viande dans le monde. Pour Marc Nicholson, le fondateur du 1880, proposer cette viande artificielle au menu constitue « une étape révolutionnaire dans la lutte contre le changement climatique et l'approvisionnement de la population mondiale sans nuire à la planète ».

Ainsi, ces dernières années, la demande en substituts de viande durables a considérablement augmenté en raison de la pression croissante des consommateurs sur la préservation de l'environnement et le bien-être des animaux. Josh Tetrack, directeur général de Eat Just, avait pour objectif de répondre à cette demande croissante, via un produit sain et respectueux de l'environnement : « Nous nous rapprochons d'un monde où la majorité de la viande que nous consommons ne nécessitera pas d'abattre une seule forêt, de déplacer l'habitat d'un seul animal ou d'utiliser une seule goutte d'antibiotiques ».

En rayon se trouvent déjà de nombreux produits protéinés à base de plantes. Mais cette viande artificielle n'a rien à voir avec les « viandes » végétales largement commercialisées aujourd'hui, fabriquées exclusivement à partir de soja, de blé ou encore de petits pois. Les bouchées de poulet fabriquées par Eat Just sont cultivées à partir de cellules de poulet dans des bioréacteurs, où elles sont combinées à d'autres ingrédients d'origine végétale. Trois « recettes » sont proposées au menu, chacune étant influencée par l'un des trois principaux producteurs de poulet, à savoir la Chine, le Brésil et les Etats-Unis. Selon le dirigeant de Eat Just, la consommation de viande devrait augmenter de plus de 70% d'ici 2050. Impossible de répondre à cette demande sans impacter lourdement l'environnement. Les alternatives cultivées en laboratoire ont donc un rôle à jouer pour garantir un approvisionnement alimentaire sûr pour l'avenir.

Le prix ? À l'heure actuelle, la viande cultivée en laboratoire est évidemment plus chère que la véritable viande. La startup espère augmenter rapidement sa production de manière à rendre la viande artificielle moins chère que la vraie viande de poulet. Un produit laitier pour remplacer la viande ? C'est en Finlande que la marque Valio a développé sa gamme d'alternatives à la viande à base de produits laitiers pour remplacer la volaille ou le bœuf dans les recettes de cuisine.

Le produit, nommé MiFU, est fabriqué à partir de lait finlandais avec une technologie exclusive et prend la forme de bandes prêtes à consommer. L'équipe R&D de Valio a en effet réussi à innover en trouvant un nouveau processus pour utiliser la protéine de la caséine dans le lait. Elle a réussi à créer un produit qui peut résister à la cuisson à la poêle tout en conservant une texture et une sensation en bouche proche de la viande. Bien que fabriqué avec du lait, ce produit riche en protéines et en matières grasses est exempt de lactose, de gluten, d'œufs et de levure.

## SELON UNE NOUVELLE ÉTUDE, LA VIANDE ARTIFICIELLE POLLUERAIT BIEN PLUS QUE LA VIANDE NATURELLE

La viande artificielle aux nombreuses promesses semble finalement se confronter à de graves problèmes, en premier lieu une empreinte carbone à minima 4 fois plus élevée que pour les élevages traditionnels. C'est ce qu'indique le site GEO, selon un article paru en mai 2023 dans NewScientist, un hebdomadaire scientifique britannique. D'après cette source, la viande cultivée en laboratoire serait bien plus nocive pour l'environnement que sa comparse élevée naturellement. Selon une étude menée par l'Université de Californie, le résultat est, semble-t-il, sans appel : l'empreinte carbone d'un kilo de bœuf synthétique serait 4 à 25 fois plus importante que celle d'un kilo de bœuf élevé naturellement. Cette nouvelle jette un froid sur ce marché en pleine expansion. La viande synthétique est produite via des cellules souches de bovins, une méthode qui permet d'éviter la souffrance animale, et qui est parfois présentée comme plus respectueuse de l'environnement. Plusieurs dizaines de litres d'eau sont en effet nécessaires à la production d'un kilo de bœuf, que ce soit pour la consommation de l'animal ou la croissance de ses sources alimentaires. Même problème concernant les surfaces utilisées pour l'élevage ou l'abattage, avec des émissions de gaz à effet de serre et la consommation d'électricité. Mais la viande artificielle présente donc un bilan encore plus polluant. La raison repose dans les produits nécessaires pour faire croître ces cellules : facteurs de croissance, sucres, acides aminés, sel... La solution nutritive combinant ces éléments atteint une forte empreinte carbone, de même que la purification des facteurs de croissance "à un niveau de qualité pharmaceutique". Une méthode qui vise à empêcher les bactéries de contaminer les cellules, mais qui consomme une grande quantité d'énergie.

Cette technologie est encore en développement : le premier steak de ce type, produit en 2013, a coûté 250 000 euros, là où l'entreprise Believer annonçait en 2021 avoir réussi à produire du poulet artificiel pour 13,8 euros le kilo.

Le coût environnemental de ces produits devrait donc baisser lui aussi avec le développement de cette technologie. Les alternatives végétales sont-elles bonnes pour la santé ? Une question qui se pose avec acuité. En effet, bien qu'elles soient en plein essor, les alternatives végétales font face à de nombreuses critiques : considérées comme ultratransformées, elles sont souvent jugées mauvaises pour la santé. Les produits Viande alternative sont fabriqués principalement à base de protéines végétales transformées (souvent ultratransformées), de matières grasses, de sel (souvent en excès) et de divers améliorants alimentaires afin d'obtenir une consistance, une durée de conservation et des caractéristiques organoleptiques plus ou moins similaires à celles de la viande.

Par Amel B. et Agences

TUNISIE

## La 2<sup>e</sup> édition du salon «Tunisia Franchise Show» se tiendra les 15 et 16 février prochain, à Tunis

La deuxième édition du salon de la franchise « Tunisia Franchise Show » se tiendra les 15 et 16 février prochain, à Tunis, à l'initiative du cabinet d'expertise en franchise, « Wefranchiz » en collaboration avec le Centre de Promotion des Exportations (Cepex). La première édition qui s'était déroulée en 2023, a réuni une trentaine d'exposants représentant différents sous-secteurs de la franchise tels que l'éducation, l'automobile, les services aux entreprises, la restauration, l'esthétique, le textile et habillement et les finances. La Tunisie compte aujourd'hui entre 200 et 250 réseaux de franchise dont plus des deux tiers sont d'origine tunisienne. Le mode de développement en franchise a connu une accélération ces cinq dernières années. Le développement des franchises en export ayant également apporté une solution à plusieurs secteurs comme la restauration, le mobilier ou même récemment l'éducation. Selon une étude menée par «wefranchiz», 68,8% des sondés en Tunisie seraient intéressés de se mettre en franchise.

In African Manager

GUINÉE

## Le retour de la diphtérie après 30 ans d'absence

C'est le retour de la diphtérie en Guinée depuis l'année dernière. Le pays d'Afrique de l'Ouest est en effet aux prises avec une épidémie alarmante de la maladie, qui avait pourtant disparu pendant plus de trois décennies. Le premier patient avait été diagnostiqué en juillet de l'année dernière, à Siguiri, dans le nord-est du pays, depuis, les cas sont partis à la hausse. La situation est rendue plus complexe encore par la pénurie de vaccins et le manque de professionnels de la santé compétents pour traiter cette infection bactérienne, comme le rapporte Development Diaries. « Nous manquons de professionnels de la santé qui savent reconnaître et traiter cette maladie », a déclaré Charles Tolno, coordinateur médical adjoint de Médecins Sans Frontières (MSF). « Le traitement est complexe et nécessite beaucoup de ressources, en particulier en ce qui concerne la disponibilité de l'antitoxine. Étant donné sa rareté, nous n'avons d'autre choix que d'être sélectifs dans son administration aux patients présentant les symptômes les plus graves. » ajoute-t-il. La diphtérie, transmise par des gouttelettes en suspension dans l'air et causée par le *Corynebacterium diphtheriae*, peut être mortelle, en particulier chez les enfants.

In Agence Ecofin

CAMEROUN

# Le constructeur automobile indien Ashok Leyland projette d'implanter une usine d'assemblage

**Entreprise phare de Hinduja Group, Ashok Leyland est l'un des principaux constructeurs automobiles en Inde, produisant notamment des autobus, véhicules industriels et véhicules commerciaux légers. Elle compte parmi ses clients des compagnies de transport public dans certains pays africains comme la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Sénégal et le Nigeria.**

Le conglomérat indien Hinduja Group a annoncé son intention de développer ses activités au Cameroun, notamment dans le secteur automobile. L'annonce a été faite par son DG, Amit Kimar, lors d'une réunion de travail mardi dernier avec des maires camerounais. Kimar a déclaré que le groupe prévoit d'étendre ses activités dans le pays principalement par le biais de sa filiale Ashok Leyland, spécialisée dans la construction de véhicules industriels et d'autobus. Le conglomérat envisage notamment la mise en place d'une usine d'assemblage de véhicules au Cameroun. Cette ambition s'aligne avec la vision du gouvernement camerounais, qui souhaite développer une industrie automobile dans le pays. La loi de finances 2024 prévoit d'ailleurs un abattement de 50 % sur la valeur imposable des pièces de véhi-



cules importées par les entreprises de fabrication et de montage automobile. Au Cameroun, le groupe indien propose de travailler avec les collectivités territoriales décentralisées (CTD) pour développer un sys-

tème de transport interrégional par autobus. Il propose une solution de transport complète, qui va de la production à l'utilisation et à la maintenance des bus. Cette offre est présentée comme une solution aux diffi-

cultés que le pays rencontre dans le secteur des transports interurbains et inter-États pour la sous-région Afrique centrale. Un mémorandum d'entente (MoU) a été signé entre les deux parties et un « modèle privé » de transport a été adopté. Les études seront conduites à l'échelle communale avec l'appui institutionnel des sectorielles concernées, précise Investir au Cameroun. « Nous avons eu cette séance de travail pour voir comment nous pouvons monter un projet interrégional en matière de transport et même de transport urbain. Nous avons eu la première réunion et dans les prochains jours, nous allons avoir des réunions techniques. Après quoi, nous présenterons le projet au gouvernement pour évaluation », a déclaré Armand Ongolo, le maire d'Evodoula (Centre).

In Agence Ecofin

L'ANNONCE A ÉTÉ FAITE DANS UN COMMUNIQUÉ CONJOINT

## Le Burkina Faso, le Mali et le Niger annoncent leur retrait de la Cédéao

Le Burkina Faso, le Mali et le Niger ont annoncé, dimanche, leur retrait "sans délai" de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao). L'annonce a été faite dans un communiqué conjoint publié par les trois États et lu à la télévision publique nigérienne par le Colonel Abdourahmane Amadou, porte-parole du Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie (CNSP). "Leurs excellences le Capitaine Ibrahim Traoré, le Colonel Assimi Goita et le Général de brigade Abdourahmane Tiani, respectivement Chefs d'État de la République du Burkina Faso, de la République du Mali et de la

République du Niger, prenant toutes leurs responsabilités devant l'histoire et répondant aux attentes, préoccupations et aspirations de leurs populations, décident en toute souveraineté du retrait sans délai du Burkina Faso, du Mali et du Niger de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest", a indiqué le communiqué. Les trois pays accusent la Cédéao de ne plus répondre aux aspirations de leurs peuples. "Après 49 ans d'existence, les vaillants peuples du Burkina Faso, du Mali et du Niger constatent avec beaucoup de regret, d'amertume et une grande déception que leur

organisation s'est éloignée des idéaux de ses pères fondateurs et du panafricanisme". Pour le Burkina Faso, le Mali et le Niger, "la Cédéao, sous l'influence des puissances étrangères" est devenue "une menace pour ses États membres et ses populations dont elle est censée assurer le bonheur". Lui reprochant de ne leur avoir apporté aucune assistance dans leur lutte contre le terrorisme, les trois pays déplorent que même lorsqu'ils ont décidé "de prendre leur destin en mains", la même Cédéao leur a imposé des "mesures illégales, illégitimes, inhumaines et irresponsables, en violation de ses propres

textes". Depuis l'arrivée des régimes militaires à leur tête, le Burkina Faso, le Mali et le Niger entretiennent des rapports tendus avec la Cédéao, en raison des sanctions que cette organisation leur a imposées pour exiger le rétablissement de l'ordre constitutionnel.

Avant le retrait de ces trois pays, la Cédéao comptait 15 pays membres, à savoir, le Bénin, le Burkina Faso, le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée (Conakry), la Guinée-Bissau, le Libéria, le Mali, le Niger, le Nigeria, le Sénégal, la Sierra Leone et le Togo.

In Agence Anadolu

TCHAD

## L'Agence tchadienne des investissements et des exportations s'allie à Chad Innovation Hub pour promouvoir l'innovation tech

En Afrique, la diversification de l'économie est au cœur des préoccupations des gouvernements. Il devient donc urgent de développer des politiques favorables, des programmes de formation et des initiatives de financement pour catalyser l'essor économique et l'innovation sur le continent. Chad Innovation Hub (CIH), un incubateur dédié à l'entrepreneuriat des jeunes au Tchad, et l'Agence nationale des investissements et des exportations (ANIE) ont officialisé un partenariat le mardi 23 janvier à N'Djamena. L'initiative vise la promotion de l'innovation, de la création d'entreprise et du développement durable dans le pays.

« Ce partenariat stratégique vise à dynamiser

l'écosystème entrepreneurial au Tchad en encourageant l'innovation ouverte, en stimulant les projets dans le numérique, l'économie circulaire, les modèles d'affaires RSE et verts, tout en renforçant les capacités des femmes et des jeunes, notamment dans les communautés rurales », a déclaré l'ANIE dans un communiqué. Les termes du protocole d'accord prévoient également la mise en œuvre effective des objectifs du développement durable (ODD) et l'établissement de relations de collaboration étroite entre l'ANIE et CIH pour mutuellement promouvoir le secteur privé et diversifier l'économie. La collaboration stratégique s'aligne sur la politique gouvernementale dont l'objectif

est de soutenir l'entrepreneuriat au Tchad, qui a connu la récente création d'un fonds de 30 milliards FCFA (49,6 millions \$). Ce fonds vise à garantir des crédits pour les entrepreneurs et à financer des projets clés dans des secteurs tels que l'agriculture, l'élevage et les nouvelles technologies. La signature de cet accord marque le début d'une alliance prometteuse positionnant le Tchad sur la scène internationale de l'innovation. Avec Chad Innovation Hub, une organisation qui a déjà remporté des distinctions prestigieuses, cette collaboration renforce la conviction que l'innovation et l'entrepreneuriat sont les moteurs d'un avenir prospère et durable pour le Tchad.

In We Are Tech Africa



LIGUE 2 AMATEURS : 15<sup>E</sup> JOURNÉE

# L'Olympique Akbou reste champion de la phase aller

**Le RC Kouba, leader du Centre-Ouest en réalisant un nul face au RC Larbaa, a perdu deux points. Son dauphin, l'ES Mostaganem, n'est plus qu'à deux points de distance. Contrairement à l'Olympique Akbou, leader du Centre-Est qui a gagné à l'extérieur face à l'IRB Khemis El Khechna.**



**L**e RC Kouba, leader du Groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 amateur de football, a concédé deux points dans la course à l'accession, après s'être contenté d'un nul vierge (0-0) chez le RC Arbaâ, en match disputé dimanche

après-midi, pour le compte de la 15<sup>e</sup> journée, marquée également, par quelques grosses surprises, notamment la défaite à domicile du NA Hussein-Dey contre la lanterne-rouge, la JS Guir (1-2). Contrairement

au RCK, l'Olympique Akbou, leader du Groupe Centre-Est, a beaucoup mieux voyagé au cours de cette ultime journée de la phase "aller", puisqu'il a réussi à ramener une précieuse victoire de son périlleux déplacement chez l'IRB Khemis El Khechna (0-1). Une importante victoire qui permet à Akbou de consolider sa première place au classement général, avec 38 points, avec sept longueurs d'avance sur le dauphin, le MSP Batna, vainqueur difficilement du NRB Teleghma (1-0). Une des grosses surprises du jour a été l'œuvre de la lanterne rouge, la JS Guir, qui est allée battre (1-2), le NA Hussein-Dey qui menait au score (1-0). Une défaite inattendue, et dont les conséquences ont été relative-

ment lourdes, puisque le Nasria chute du milieu du tableau à la 14<sup>e</sup> place, et se retrouve en plein dans la zone de turbulences. A l'inverse, l'ES Mostaganem a été l'un des plus grands bénéficiaires de cette 15<sup>e</sup> journée, puisque sa victoire contre le GC Mascara (2-0) a coïncidé avec le faux pas du RC Kouba à Larbaâ. Ce qui lui a permis de réduire l'écart à seulement deux longueurs. Autres bonnes affaires de la journée, les victoires en déplacement du CR Témouchent et de la JS Bordj Menaiel, respectivement (1-0) chez l'ESM Koléa et l'IRB Ouargla (3-0). A souligner également le réveil de l'USM El Harrach, qui après des débuts difficiles, commence à reprendre des couleurs, comme en témoigne son éclatante victoire à domicile face au MC El Eulma (4-0). Dans les autres matchs, l'avantage a tourné majoritairement en faveur des clubs hôtes, ayant pleinement profité de l'avantage du terrain et du soutien du public, pour conclure cette phase aller en beauté. Chez les mal-classés, l'USM Annaba a bien négocié son duel direct contre Sour El Ghozlane, lui imposant le nul (2-2), qui lui permet de grignoter un précieux point. **R.S.**

LIGUE 1 MOBILIS (15<sup>E</sup> JOURNÉE) :

## L'USMA COMME NOUVEAU DAUPHIN

**L'USM Alger s'est imposée devant le NC Magra sur le score de (3-1), mi-temps (1-0) en match décalé de la 15<sup>e</sup> et dernière journée de la phase « aller » de la Ligue 1 Mobilis de football, disputée dimanche au stade du 5-Juillet (Alger). Les buts de la partie ont été inscrits par Djahnit (33e) Redouani (62 s.p) Merili (68) pour l'USMA, et Bourahla (67e) en faveur du NC Magra. A l'issue de cette rencontre, les « Usmistes » rejoignent provisoirement le Paradou AC à la 2e place avec un total de 26 pts pour chaque équipe, alors que le NC Magra reste 12e avec 17 pts. L'USMA compte un match en retard qu'elle livrera mercredi 31 janvier au stade du 5 juillet - Alger (19h00) contre le CS Constantine.** **APS**

CAN 2023

## La Guinée en quarts de finale

La Guinée s'est qualifiée pour les quarts de finale de la Coupe d'Afrique dimanche en battant la Guinée Equatoriale 1-0 grâce à un but inscrit dans les dernières secondes du temps additionnel. Les Guinéens ont joué en supériorité numérique à compter de la 55e minute après l'expulsion de Federico Bikoro. Ils se sont vus refuser un but sur hors-jeu à la 52e alors que les Equatoguinéens ont eux raté un pénalty à la 69e. C'est une belle tête de Mohamed Bayo (98e) qui a finalement envoyé la Guinée en quarts de finale à l'issue d'un match qui ne s'est réellement animé qu'en deuxième période. Les Guinéens, qui rêvent de rééditer leur exploit de 1976 lorsqu'ils avaient terminé 2es de la compétition, joueront en quart de finale contre l'Egypte ou la République démocra-

tique du Congo. Ces derniers s'affrontent dimanche soir. L'expulsion de Bikoro pour une semelle dans la poitrine de Mohamed Bayo aurait pu faire basculer le match après une première période particulièrement terne mais les Guinéens ne sont pas arrivés à concrétiser leur supériorité numérique jusque dans les dernières secondes de la rencontre. Le Nزالang (l'éclair) équatoguinéen et le Sily (éléphant) guinéen étaient à égalité 0-0 à la pause dans un stade transformé en véritable four. Le match s'est animé à la reprise avec une reprise de volée du capitaine équatoguinéen Emilio Nsue qui s'envolait au-dessus des cages d'Ibrahim Koné. La hausse du rythme se confirmait avec une attaque guinéenne à la 49e mais Morgan Guilavogui manquait complètement son tir.

Le Sily pensait avoir ouvert le score à la 52e mais le but était refusé pour hors-jeu manifeste. Bikoro écopait ensuite de son carton rouge avant qu'un mauvais tackle guinéen sur Iban Salvador (66e) ne voit l'arbitre siffler un pénalty après examen de la VAR. Mais Emilio Nsue envoyait la balle... sur le poteau du but guinéen ! Les joueurs guinéens restaient brouillons à

l'approche des cages adverses même si le portier équatoguinéen Jésus Owono détournait d'une belle claquette une tête de Serhouguirassy bien cadrée (83e). Alors que les prolongations approchaient après huit minutes de temps additionnel, Mohamed Bayo envoyait son équipe en quarts de finale sur une belle passe d'Ibrahim Diakité. **APS**

JUDO/GRAND PRIX DU PORTUGAL :

## MÉDAILLE DE BRONZE POUR SONIA ASSELAH

L'athlète algérienne Sonia Asselah a remporté la médaille de bronze au Tournoi international de judo "Grand Prix du Portugal", clôturé dimanche après-midi dans la ville d'Odivelas, après sa défaite en demi-finale de la catégorie des plus de 78 kilos, contre la Japonaise Miki Mukunoki. Exemptée du premier tour, Asselah avait fait son entrée en lice au deuxième tour, contre la Kazakhe Kamila Berlikash, elle aussi exemptée du premier tour. L'Algérienne est sortie vainqueur, pour enchaîner, ensuite, avec la Vénézuélienne Amarantha Venurdaneta, qu'elle a battue en demi-finale. En finale de la Poule (D), Sonia Asselah a dominé l'Australienne Sydnee Andrews, se qualifiant haut la main pour les demi-finales du tournoi, où elle a hérité de la Japonaise Miki Mukunoki, contre laquelle elle a fini par s'incliner, après un combat âprement disputé. Au Grand Prix du Portugal, l'Algérie était représentée par trois judokas dans un tournoi qui met en jeu un nombre considérable de points dans la perspective d'une qualification aux Jeux olympiques de Paris-2024. Les deux autres représentants algériens étaient Belkadi Amina (-63 kg) et Dris Messaoud (-73 kg), qui ont été éliminés, samedi, respectivement au deuxième et troisième tour. Belkadi a été versée dans la poule (D) des moins de 63 kilos, où elle a été exemptée du premier tour. Au second tour, l'Algérienne a combattu face à la Mongole Gankhaich Bold, qui a éliminé au premier tour l'Américaine Hannah Martin. Mis l'aventure de Belkadi à tourné court, puisqu'elle s'est inclinée face à la Mongole, au moment où son compatriote Driss Messaoud a réussi à franchir un tour supplémentaire dans la poule (B). Exempté du premier tour, Driss avait démarré la compétition au deuxième tour, où il a dominé l'Allemand Alexander Bernd Gabler, avant de s'incliner au tour suivant, contre le Russe Danil Lavrentev. Organisée du 26 au 28 janvier courant dans la ville d'Odivelas, cette édition 2024 du Grand Prix du Portugal a drainé la participation de 624 judokas (344 messieurs et 280 dames), représentant 90 pays des cinq continents. **APS**

HANDBALL : TOURNOI QUALIFICATIF AUX JEUX OLYMPIQUES ET CHAMPIONNAT DU MONDE

## L'Etat garantit tous les moyens pour leur préparation

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hammad a assuré, dimanche à Alger, que la sélection nationale messieurs de handball bénéficiera de tous les moyens pour préparer ses prochaines échéances internationales, après sa belle performance au Championnat d'Afrique des nations, clôturé samedi au Caire. "En premier, je félicite la sélection nationale (joueurs et staffs techniques) pour la performance qu'elle a réalisée au Championnat d'Afrique des nations de handball au Caire. J'ai eu une discussion avec les joueurs et le staff auxquels j'ai assuré que tous les moyens seront mis à la disposition de l'équipe, afin de préparer comme il se doit, le Championnat du monde et le dernier tournoi qualificatif aux Jeux olympiques de Paris-2024", a déclaré le ministre à la presse lors de l'accueil de la délégation à l'aéroport international Houari-Boumediène. "Il est de notre

devoir de les mettre dans les meilleures conditions possibles avant ces importants rendez-vous mondiaux", a ajouté M. Hammad. La sélection nationale algérienne de handball avait terminé le Championnat d'Afrique des Nations, en seconde position, derrière l'Egypte, après sa défaite 21-29, mi-temps (10-17), samedi en soirée au Caire, en finale de la 26e édition du tournoi. Grâce à cette finale, l'équipe algérienne jouera, au côté de la Tunisie, le dernier tournoi qualification aux Jeux olympiques, en mars prochain, alors qu'elle s'est qualifiée au prochain Championnat du monde de 2025. La médaille de bronze du rendez-vous cairote est revenue à la Tunisie, vainqueur au match de classement, du Cap Vert (35-28). Outre l'Algérie, le continent africain sera représenté au prochain Championnat du monde, par, l'Egypte, la Tunisie, le Cap Vert et la Guinée. **APS**

CAN 2023:

## LA RD CONGO BAT L'ÉGYPTE ET SE QUALIFIE AUX QUARTS DE FINALE

**La République Démocratique du Congo a éliminé l'Egypte aux tirs au but (1-1, 8-7 aux t.a.b.), dimanche à San-Pédro, et s'est qualifiée pour les quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations contre la Guinée. Le gardien Lionel Mpsi a transformé le dernier tir au but après l'échec de l'autre portier, Mohamed Abou Gabal "Gabaski", après des buts de Meschack Elia (37) pour la RDC et Mostafa Mohamed (45+1 s.p.) pour l'Egypte.**

LE LIVRE ÉCRIT À BOUIRA EST DEvenu LA RÉFÉRENCE DE TOUTES LES UNIVERSITÉS DU MONDE

# La « Ajurrûmiya », l'incontournable de la grammaire arabe

Les livres sont comme les hommes ; il y a des livres héros, des livres intelligents, médiocres, des fortunés, des spécieux, des élégants et des vulgaires. La « Ajurrumia » fait partie des incontournables.

La Ajurrûmiya est un livre de grammaire arabe qui traite essentiellement de la syntaxe, autrement dit, des rapports qui existent entre les différentes fonctions syntaxiques.

Recommandé par les plus grands savants, le programme Al Ajroumiyah a formé des milliers d'étudiants des quatre coins du globe.

« Al Ajroumiyah » est un recueil de grammaire écrit par Mohammed ibn Mohammed ibn Daoud as-Sanhadji, surnommé "ibn Ajroum".

C'était un grammairien et un récitant. Il maîtrisait les sciences et les lectures du Coran. Il excellait dans la littérature arabe. Il est l'auteur de nombreux ouvrages et poèmes. Il était connu pour sa rectitude et ses efforts à appeler les gens vers cela et pour les nombreux bienfaits qu'Allah lui a accordés. Ce recueil a bénéficié d'une grande popularité. Son étude est recommandée par les plus grands savants.

Il expose les fondamentaux de la grammaire arabe et est rédigé sous une forme simple et concise qui le rend facile à mémoriser.

L'étude de ce recueil permet de poser les fondamentaux de la grammaire, d'être capable d'analyser grammaticalement les phrases et ainsi mieux comprendre la langue arabe.

Comme disait un poète :

« La grammaire est un embellis-



sement pour l'homme, elle l'honore où il se trouve. »

« Celui qui ne la maîtrise pas, son seul droit est qu'il se taise. » Sans grammaire il vous sera impossible de lire sans les voyelles et de comprendre le sens des phrases. Le vocabulaire sert à comprendre le sens des mots, et la grammaire le sens des phrases. Comment savoir si ce mot est un sujet qui fait l'action ou un complément qui subit l'action ?

Le poète Saïd Ibn Nabhan al-Hadrami a dit :

« Ô toi qui souhaites faire sauter le verrou de la connaissance »

« Et désires aplanir la voie de la

compréhension, »

« Adonne-toi à l'étude de la grammaire et tu verras cette science t'éclaircir les sens obscurs et ambigus. » L'étude de la grammaire est non seulement essentielle mais elle rend son homme intelligent par les catégories et les agencements qu'elle propose.

Al Khalîl a dit : « La grammaire est pour la langue l'équivalent de la nourriture pour les corps. » Et Al-Shaabî a dit : « La grammaire par rapport à la science est comme le sel dans la nourriture, on ne peut s'en passer. » Son auteur s'appelle Ibn Ajarrum, né à Fès au Maroc en

1273 où il est mort en janvier 1323, est un célèbre érudit berbère dont le nom complet est Abou Abdallah Mohamed ben Daoud Sanhadji (de la tribu Sanhadja) annahaoui (le grammairien) plus connu sous le nom de Adjerrum qui, en langue berbère, signifierait l'humble soufi selon certains oulémas.

Selon Ibn al Imad, auteur de Chadharat addhahab (les pépites d'or): "brillant grammairien, connaisseur du Coran, avec de grandes connaissances en mathématiques et en littérature... auteur de plusieurs livres ainsi que des poèmes d'études (arajiz)... il était selon beaucoup

un homme intègre d'une grande vertu et les oulémas en veulent pour témoin le fait que sa Adjerroumia soit la référence en son domaine.

Il est mort à Fès en janvier 1323, enterré selon certains près de la porte de fer de cette même ville. Mais c'est à Bouira que son école a fait des adeptes qui se sont dispersés aux quatre coins du monde arabe. Il s'est établi à la commune de Bouira qui porte aujourd'hui son nom, la commune Guerrouma, du nom Aguerroum ou Ajerroum, selon la prononciation tamazight du « g ».

C'est l'unique œuvre connue de lui et elle n'est pas des moindres puisque c'est la référence en matière de grammaire pour les débutants comme pour les maîtrisants en langue arabe. C'est l'œuvre la plus diffusée et enseignée, essentiellement (paradoxalement aussi) au Machreq arabe, son Ajerroumia donne un aperçu général mais clair et facile de la grammaire arabe, rendant cette science accessible à tous.

La Ajerroumia a été dans toutes les langues et a été introduite en Europe dès le début du XVI<sup>e</sup> siècle et a été étudié au Vatican d'abord, puis dans toutes les universités d'Europe. Elle faisait partie des études des grands savants de la Renaissance, Descartes, Pascal et les suivants.

I.Med Amine

GUELMA :

## Découverte de sépultures romaines lors de la restauration du théâtre régional

Des sépultures renfermant des ossements humains remontant à la période romaine, ont été découvertes lors de travaux de restauration du théâtre régional Mahmoud-Triki de Guelma, a indiqué, dimanche, le directeur de wilaya de la culture et des arts, Boudjemaâ Benamirouche.

Les fouilles entreprises ces derniers jours, sur décision du ministère de la Culture et des Arts, préalablement informé de la découverte par la direction de la culture, supervisées par le Dr Ouafia Adel, chercheuse du Centre national de recherche en archéologie (CNRA), ont abouti à la découverte, sous la scène du théâtre, de 6 tombes renfermant des ossements humains, selon le même responsable qui a affirmé qu'il s'agit de tombes romaines remontant à l'antiquité tardive (entre le III<sup>e</sup> et le V<sup>e</sup> siècle de notre ère).

Benamirouche, assurant que le ministère de tutelle "a été immédiatement informé de la découverte", a déclaré qu'une première inspection avait été effectuée, localement, par une commission spécialisée de la direction de la

culture et des arts, avait conclu au fait qu'il "pourrait s'agir de tombes datant de l'époque romaine". Une conclusion confirmée à la fin des "fouilles de sauvetage" qui ont duré une semaine sous la supervision du CNRA. Le même responsable a ajouté que la découverte de ces ossements, réenterrés depuis, "n'affecte en rien les travaux de restaurations en

cours depuis l'année dernière au théâtre régional, construit en 1880".

Des travaux visant une réhabilitation totale de cette structure, à l'intérieur du bâtiment et à l'extérieur, y compris de la scène, a-t-il encore ajouté, soulignant que l'entreprise chargée de la restauration veillera à préserver les caractéristiques et

l'esthétique du théâtre, notamment sa salle de spectacle, où prévaut le style baroque, très répandu en Europe occidentale et en Amérique latine entre la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et le début du XVIII<sup>e</sup> siècle.

I.Med/agence

PROJECTION MERCREDI EN AVANT-PREMIÈRE D'UN DOCUMENTAIRE SUR LES ÉVÉNEMENTS DE SAKIET SIDI YUCEF

## Si la Révolution m'était contée...

Un film documentaire sur les événements de Sakiet Sidi Youcef (février 1958), produit par le Centre des études et recherche sur le mouvement nationaliste et la Révolution du 1<sup>er</sup> novembre 1954, sera projeté mercredi prochain en avant-première à Alger, a annoncé dimanche Nour El Houda Bentardjallah, cadre au sein du Centre. Mme Bentardjallah a souligné, en marge d'une conférence sur le 67<sup>e</sup> anniversaire de la grève historique des 8 jours des commerçants algériens, organisée en présence du ministre des Moudjahidine et Ayants-droit Laïd Rebigua et du Secrétaire général de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) Issam Bedrissi, que ce film documentaire entre dans le

cadre des travaux du Centre national des études et recherche sur le mouvement nationaliste et la Révolution du 1<sup>er</sup> novembre 1954 dédiés au Dans le cadre des mêmes travaux, 11 documentaires ont été programmés, dont celui intitulé "Petit Omar", qui a été récemment présenté au public, en plus de quatre longs métrages racontant le parcours d'un groupe de dirigeants de la glorieuse guerre de libération, dont Zighoud Youssef, le colonel Si El Haoues, Bouguerra et Larbi Ben M'hidi, selon la même intervenante. Selon Mme Bentardjallah, jusqu'à présent, le Centre a produit 33 documentaires, 11 longs métrages et 10 films couvrant divers sujets liés à l'histoire du Mouvement national, aux

témoignages de Moudjahidine et autres. Par ailleurs, dans le cadre de la célébration du 60<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance, 150 livres ont été édités, dont les mémoires de dirigeants de la Révolution, des travaux de conférences historiques, des magazines et autres, sachant que le nombre d'œuvres publiées par le Centre, depuis sa création, a atteint 1.200 publications. Le Centre des études et recherche sur mouvement nationaliste et la Révolution du 1<sup>er</sup> novembre 1954 a, en marge de cette conférence sur la grève des 8 jours (28 janvier-4 février 1957), organisé une exposition d'œuvres et publications ayant suscité un intérêt auprès du large public.

I.M./Agence



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA :AIN-DEFLA  
DAIRA : ROUINA  
COMMUNE: ZEDDINE  
N° Identification Fiscale :098444179080407

**Avis d'Attribution Provisoire**

(Appel d'offre national ouvert avec exigences capacité minimale deuxième fois)  
N° 08 / 2023

Conformément aux dispositions de la loi 23-12 du 05/08/2023 et l'article 65 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le président de la Commune de ZEDDINE Willaya AIN DEFLA informe l'ensemble des soumissionnaires, Ayant répondu aux d'appel d'offre national ouvert exigent capacité minimale N° 08/2023 insérée au journaux **الجهاد الجزائرية** en date du :04/01/2024 et **L'EXPRESS** en date du : 04/01/2024 Concernant le projet suivant:

**Location des bus pour transport des élèves scolarisés de l'année 2024**

Après études et jugement des offres par la commission du jugement de ce projet a été attribué provisoirement et conformément aux conditions citées dans les cahiers de charges à l'entreprise suivante :

N°	Désignation du opération	les lots	Entreprise N° Ident Fiscal	Montant en T.T.C.DA		Délai	Points d'offre technique/60	Critère de choix
				MIN	MAX			
01	Location des bus pour transport des élèves scolarisés de l'année 2024	lot n°03	Mokadem Abdelkader Bourached Ain Defla 174440700398177044	218.900,00 da	624.860,00 da	Pour l'année 2024	43	Offre unique
		lot n°09	Mehballi Noureddine Rouina-Ain Defla 181443400501128	286.000,00 da	816.400,00 da		38	Offre unique
		lot n°11	Chibah Yamina El mais Ain Defla 27644100101758	175.450,00 da	500.820,00 da		38	Offre unique
		lot n°15	Ziane Hammou Mahdjouba El attafe Ain Defla 288443500267137	120.175,00 da	343.045,00 da		38	Offre Moins Disant

Tout soumissionnaire qui a participé à cet appel d'offre et désirant consulter les résultats détaillés des jugements de son offre se rapprocher au bureau service des marchés communal dans un délai de trois (03) jours à compter de la date d'insertion de cette attribution provisoire dans les journaux nationales et BOMOP.

Conformément à l'article 56 de la loi 23-12 du 05/08/2023 et à l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, Les entreprises qui contestent ce choix ont le droit d'introduire un recours dans un délai de (10) jours qui suivent la date de la première parution du présent avis dans les journaux cités ci-dessus.

L'EXPRESS DU 30/01/2024

ANEP : N° 2416002857

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

WILAYA DE DJELFA  
DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

**AVIS DE PRE-SELECTION**

Conformément au décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 et à la loi 23/12 du 05/08/2023 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya de Djelfa informe les bureaux d'études participants au Concours National d'Architecture. Concernant l'étude et le suivi pour la réalisation d'une Salle spécialisée à **EL GUEDID**, qui sont qualifiées pour la première phase (candidature) et

mentionnées dans le tableau ci-dessous sont invitées à déposer leurs offres techniques, et prestation le trentième (30ème) jour à compter de la date de la première parution du présent avis dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur public (BOMOP) ou les quotidiens nationaux.

الرقم	مكتب الدراسات	الرقم	مكتب الدراسات	الرقم	مكتب الدراسات
1	تجمع حسني بونونة	7	تجمع لقوية محمد	13	تجمع فن العمارة جوير
2	تجمع الفتح	8	حناوي عبيد	14	قنونة احمد
3	فطاف لزيد	9	سعودي عبد القادر	15	berm Djelfa
4	سابق جمال اسامة	10	بريدان عوشة	16	تجمع بن عودة عبد القادر
5	مجبري حفصة	11	تجمع السند بن قرينة عبد القادر	17	حسني نور الدين ياسين
6	تجمع عمراني عبد القادر	12	بن جدو احمد سمير	18	مفتاح حسان

L'EXPRESS DU 30/01/2024

ANEP : N° 2416002873

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Djelfa  
Daira de Ain Oussera  
Commune de Guernini  
Le numéro fiscal de la commune: 097417219000138

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE No: 01/2024**

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° : 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés public et des délégations de service public, le président de l'APC Guernini informe tous les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales n° : 02/2023 annoncé le 07.01.2024 dans les journaux nationaux et sur le projets suivants :

- 01- REHABILITATION DES VOIRIES COMMUNE GUERNINI SUD (CITY COLONEL AMIROUCHE)
- 02 - REALISATION DE LA ROUTE VERT L'ANNEXE COMMUNAL DE KEHALI

Selon les critères énoncés dans le livre de conditions a été atteint après le résultat provisoire:

projet	Entreprise	N° Fiscal	Montant (DA)	Délai	Points	Observation
REHABILITATION DES VOIRIES COMMUNE GUERNINI SUD (CITY COLONEL AMIROUCHE)	AISSANI RAFAA	197905420145624	23.172.092,00	(03) mois	47 points	Dossier complet Moins disant
REALISATION DE LA ROUTE VERT L'ANNEXE COMMUNAL DE KEHALI	DERMACH SADEK	179173180905181	18.615.765,00	(02) mois	35 points	Dossier complet Moins disant

Selon les dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n° : 15/247 du 16/09/2017 portant réglementation des marchés public et des délégations de service public .tout les entreprise qui conteste ce choix peut présenter un recours sur cet subventions temporaires au niveau de la commission municipale des marchés publics dans un pas délai de dix (10) jours à compter de la date de la première publication de cette annonce.

Les entreprises qui souhaitent connaître les détails de la procédure d'évaluation des offres techniques et financières peuvent se rapproché auprès du bureau des marchés au plus tard (03) trois jours à compter de la date de la première publication de cette annonce.

L'EXPRESS DU 30/01/2024

ANEP : N° 2416002856

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville  
Direction des équipements Publics de la wilaya de Tamarassett

**MISE EN DEMEURE N° 01/2024**

Projet : Réalisation d' une résidence universitaire de 1000 lits a Tamarassett  
LOT N°10 : château d'eau 200 M3

Le service contractant : Monsieur le Wali de la wilaya de Tamarassett, représenté par Monsieur le Directeur des équipements publics, route de l'Askrem Tamarassett.

Le Cocontractant : "SARL TOURCHANE" représenté par son gérant SALHI ABDELAZIZ Elsant domicile à CITE 50 LOGTS KARIM BELKACEM - WILAYA DE ADNAR, Titulaire du Marché n° 34/2023 du 05/12/2023 Visé sous N°170/2023 du 27/09/2023 relatif à Réalisation d' une résidence universitaire de 1000 lits a Tamarassett LOT N°10 : château d'eau 200 M3

- Vu l'ordre de service de inscrit sous n°131/2023 du 05/12/2023

-Vu le Correspondance N° 24/2024 émise le 04/01/2024 indiquant signe l'ordre de service

-Vu le Correspondance ( Rappel )N° 24/2024 émise le 04/01/2024 indiquant la signature de l'ordre de service

Est mise en demeure pour :

-la présence pour signature de l'ordre de service n'excédant pas 72 Heure à compter de la 1ère parution de la présente mise en demeure dans les quotidiens nationaux pour démarrage des travaux.

Faute de quoi, les mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur et notamment les clauses contractuelles du marché seront prises à l'encontre de votre entreprise.

L'EXPRESS DU 30/01/2024

ANEP : N° 2416002880

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

WILAYA DE DJELFA  
DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

**AVIS DE PRE-SELECTION**

Conformément au décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 et à la loi 23/12 du 05/08/2023 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya de Djelfa informe les bureaux d'études participants au Concours National d'Architecture. Concernant l'étude et le suivi pour la réalisation d'une Salle spécialisée à **OUM LAADHAM**, qui sont qualifiées pour la première phase (candidature) et mentionnées dans le tableau ci-dessous sont invitées à déposer leurs offres techniques, et prestation le trentième (30ème) jour à compter de la date de la première parution du présent avis dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur public (BOMOP) ou les quotidiens nationaux.

الرقم	مكتب الدراسات	الرقم	مكتب الدراسات	الرقم	مكتب الدراسات
1	بريدان عوشة	8	تجمع بن عودة	15	تجمع جوار حمزة
2	تجمع الاتحاد خالد وليد	9	بن صراوي ليدل	16	تجمع السند بن قرينة
3	عمراني عبد القادر	10	تجمع الشراقي عمرار حسين	17	تجمع تكساسيم عوشة سهيل
4	خليل عوشة	11	جود فاطمة	18	تجمع حناوي اعصار عربولوش
5	سعودي عبد القادر	12	تجمع معندي عباس مرياح	19	تجمع الفتح
6	تجمع صفري منصور	13	تجمع حسني بونونة	20	تجمع بلعاس خالد
7	بن جدو احمد سمير	14	حسني نور الدين ياسين		

L'EXPRESS DU 30/01/2024

ANEP : N° 2416002799

ÉTATS-UNIS

# La politique migratoire, plus que jamais au cœur de la campagne électorale

**Le président Biden négocie un "accord frontalier" avec le Sénat, mais son probable opposant lors de l'élection de novembre, Donald Trump, pèse de tout son poids pour faire échouer cette réforme, qui va pourtant largement dans le sens des républicains.**

Alors qu'un accord bipartisan sur une réforme de la politique migratoire est sur le point d'être trouvé par les Sénateurs, avant d'être examiné à la Chambre des représentants, Donald Trump a tenté, samedi 27 janvier, de "saper" ces efforts, écrit Politico, dans le but de priver Joe Biden d'une victoire politique dans un domaine où il est fragile. "Un mauvais accord frontalier est bien pire que pas d'accord frontalier", a ainsi déclaré l'ancien président, en majuscules, sur Truth Social, enjoignant les élus de son parti à s'opposer à cette loi dont ils sont pourtant à l'initiative. En campagne dans Nevada, où se tiendra la prochaine étape de la primaire républicaine le 6 février, Trump a lancé à ses partisans que "le soi-disant



accord sur la sécurité des frontières que M. Biden est en train de faire passer n'est pas conçu pour mettre fin à l'immigration illégale. Il est conçu pour poursuivre l'invasion de l'Amérique tout en envoyant des milliards de dollars à l'Ukraine et à d'autres pays". Le journal local The Nevada Independent rapporte qu'il a également promis de mettre en œuvre "la plus grande opération nationale de déportation", immédiatement après son investiture. L'accord bipartisan en question, que les Sénateurs sont sur le point de finaliser, accorderait davantage de moyens humains à l'exécutif pour contrôler la frontière mexicaine, mais surtout, il offri-

rait au président "une nouvelle autorité d'urgence pour fermer la frontière lorsqu'elle est saturée", selon les termes de Biden. Exhortant vendredi le Congrès à adopter cette réforme, "la plus dure et la plus juste pour sécuriser la frontière que nous ayons jamais eue dans notre pays", il a ajouté qu'il utiliserait ce pouvoir "le jour même où [il] signerait le projet de loi". Preuve qu'il s'agit là d'un sujet brûlant. "Alors qu'il cherche à se faire réélire", analyse le Wall Street Journal, "le président voit de plus en plus le sujet de la frontière comme un handicap politique", ce qui le pousse à conclure cet accord avec les républicains. En effet, selon plusieurs sondages récents, cités par le quotidien économique conservateur, "les électeurs désapprouvent catégoriquement" la façon dont Biden a géré le problème, souhaitant pour une large majorité d'entre eux qu'il fasse preuve de plus de "dureté". Il s'agit donc d'un "changement significatif" par rapport à ce qu'il proposait lors de sa campagne il y a quatre ans, et que le Wall Street Journal qualifie de "plan le plus libéral jamais présenté par un candidat démocrate traditionnel". Le Washington Post estime lui aussi que la politique migratoire de Biden, qui fut l'un des champs d'action "les plus actifs" de son premier mandat, est aujourd'hui "devenue l'une de ses plus grandes vulnérabilités". Le démocrate a "pris plus de 500 mesures exécutives, dépassant déjà le total de l'ancien président Donald Trump en quatre ans", selon un récent décompte du Migration Policy Institute (MPI), un organisme non partisan. Et pourtant, "c'est le domaine où l'écart entre Biden et Trump est le plus grand, et où le

pays semble avoir le moins confiance dans le président", observe Muzaffar Chishti, chercheur au MPI. Une autre raison qui explique ce revirement de Biden est, toujours selon le Washington Post, "le désir d'obtenir des financements pour l'Ukraine et Israël". En effet, face refus de la Chambre de voter une aide militaire à Kiev en décembre, le président a cru bon de signer ce pacte faustien : un durcissement de la politique migratoire en échange d'armes pour nos alliés. Mais là encore, s'il a pu travailler avec une majorité de sénateurs républicains, qui le rejoignent partiellement sur la politique étrangère, Biden continue de se heurter à l'intransigeance de l'actuelle Chambre des représentants, bien plus alignée sur l'idéologie trumpiste. Le speaker de la Chambre, Mike Johnson, a ainsi prévenu, vendredi, que même si l'accord bipartisan aboutissait au Sénat, il serait "mort dès son arrivée" sur son bureau, rapporte le site d'information Axios. Même chose pour l'aide à l'Ukraine. Selon María Teresa Kumar, une militante des droits politiques interviewée par le Washington Post, les démocrates ont "perdu le discours" sur l'immigration au milieu de négociations butant sur la seule question de la frontière. Pour elle, il ne fait aucun doute qu' "au lieu de négocier avec les républicains un accord liant la politique frontalière au financement de l'Ukraine", Biden devrait vendre à ses électeurs une réforme plus globale de l'immigration. Mais le peut-il encore, à dix mois de l'élection et alors qu'il n'a aucun bilan véritable à défendre sur le sujet à l'issue de son premier mandat ?

In Courrier international

SELON L'OMT

## LE TOURISME INTERNATIONAL DEVRAIT SE REDRESSER COMPLÈTEMENT EN 2024

Le tourisme international en 2023 a atteint 88% de son niveau d'avant la pandémie avec 1,3 milliard d'arrivées de touristes, selon l'Organisation mondiale du tourisme. Le tourisme international devrait retrouver cette année ses niveaux d'avant la pandémie, a annoncé vendredi dernier, l'Organisation mondiale du tourisme (OMT). "L'augmentation de la connectivité aérienne et une reprise plus forte des marchés et des destinations asiatiques devraient soutenir une reprise complète d'ici la fin de 2024", a déclaré l'agence des Nations Unies dans son premier Baromètre du tourisme mondial de cette année. Le tourisme international a atteint 88% de son niveau d'avant la pandémie en 2023 avec 1,3 milliard d'arrivées de touristes, note le rapport. Le Moyen-Orient a mené la reprise, devenant la seule région à dépasser les niveaux d'avant le coronavirus, avec des arrivées supérieures de 22% à celles de 2019. La région la plus visitée au monde, l'Europe,

a atteint 94% des niveaux d'avant la pandémie, grâce à la demande intrarégionale et aux voyages en provenance des États-Unis. L'Afrique et les Amériques ont récupéré 96% des visiteurs d'avant la pandémie, tandis que l'Asie et le Pacifique ont atteint 65% des niveaux de 2019 suite à la réouverture de plusieurs marchés et destinations. Les recettes du tourisme international ont totalisé 1 400 milliards de dollars en 2023, en baisse de 7% par rapport aux 1 500 milliards de 2019, selon les estimations préliminaires de l'agence. Les recettes totales d'exportation du tourisme (y compris le transport des passagers) devraient atteindre 1 600 milliards de dollars en 2023, soit près de 95% des 1 700 milliards de dollars de 2019. Les estimations préliminaires montrent que la contribution économique du tourisme s'élève à 3 300 milliards de dollars en 2023, soit 3% du produit intérieur brut mondial.

In Agence Anadolu

directeur financier Mike Leskinen. Selon lui, United comptait également sur la livraison de 277 MAX 10 d'ici la fin de la décennie et sur ses options pour 200 supplémentaires. « C'est un avion fantastique, mais nous ne pouvons pas compter dessus », a-t-il relevé, affirmant que la compagnie devait « retravailler la programmation de la flotte ». « Nous surveillons les avancées de Boeing concernant la certification », a-t-il poursuivi, s'attendant par ailleurs à de moindres livraisons au moins jusqu'en 2025 du fait des problèmes sur la chaîne d'approvisionnement et de la suspension de vol du MAX 9 par l'agence américaine de régulation de l'aviation civile (FAA). Le 5 janvier, une porte obstruée de la carlingue d'un Boeing 737 MAX 9 de la compagnie Alaska Airlines reliant Portland (Oregon) à Ontario (Californie) s'est décrochée en vol. United possède la flotte la plus importante de ce type d'appareil (79 avions), ce qui représentait environ 8 % de sa capacité au premier trimestre, a précisé M. Kirby mardi. En dévoilant lundi soir ses résultats pour fin 2023, le groupe a annoncé qu'il anticipait une perte nette au premier trimestre 2024 comprise entre 35 et 85 cents par action avec le postulat d'une suspension jusqu'au 31 janvier.

In La Presse

TRANSPORT

## UNITED AIRLINES REVOIT SES PLANS FACE AUX DÉBOIRES ET AUX RETARDS DE BOEING

La compagnie aérienne américaine United Airlines est contrainte de refaire sa planification pour les prochaines années du fait des problèmes rencontrés par Boeing dans la famille des 737 MAX, son modèle vedette. Scott Kirby, patron de la compagnie aérienne, a évoqué mardi auprès d'analystes la suspension de vol du 737 MAX 9 depuis le 6 janvier ainsi que les commandes du 737 MAX 10, appareil qui n'est toujours pas certifié par les autorités réglementaires. « Nous n'annulons pas la commande (de MAX 10). Nous le retirons de nos plans internes », a indiqué M. Kirby. Le MAX 10, plus gros des avions de la famille des 737 MAX, a effectué son premier vol en juin 2021. À l'époque, ses premières livraisons étaient prévues pour 2023. « En 2024, nous avons un total de 170 avions qui doivent être livrés, dont 31 modèles de MAX, mais il est irréaliste à ce stade de penser que tous ces avions seront livrés comme prévu », a commenté le

Publicité

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

وزارة التكوين والتعليم المهنيين

نص الإعلان الصحفي

تعلن وزارة التكوين والتعليم المهنيين أن:

التسجيلات مفتوحة من يوم الأحد 07 جانفي 2024 إلى غاية يوم السبت 17 فيفري 2024

على مستوى كل المؤسسات التكوينية، وعبر الموقع الإلكتروني:

[mihnati.mfep.gov.dz](http://mihnati.mfep.gov.dz)

- أيام الالتقاء والتوجيه: 18، 19، 20 فيفري 2024.

- الإعلان عن النتائج: يوم الخميس 22 فيفري 2024.

- الدخول الرسمي: يوم الأحد 25 فيفري 2024.

Communiqué

Le ministère de la formation et de l'enseignement professionnels informe :

- Inscriptions du dimanche 07 janvier 2024 au samedi 17 février 2024 au

niveau des établissements de formation professionnelle, et en ligne

[mihnati.mfep.gov.dz](http://mihnati.mfep.gov.dz)

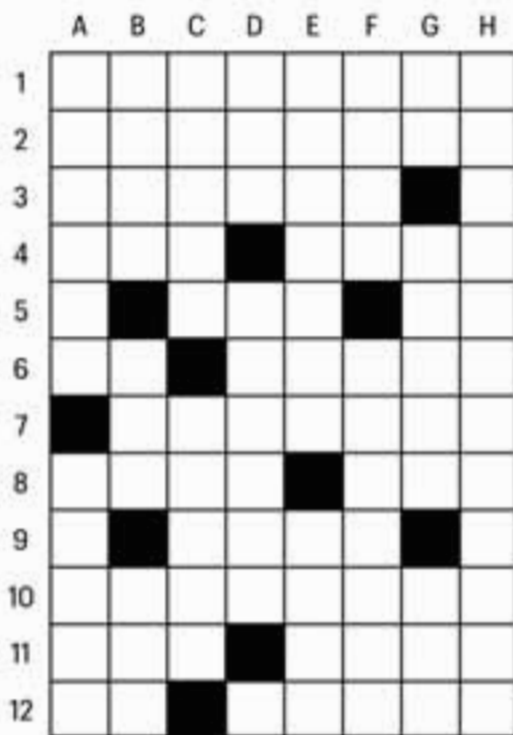
- Journées de sélection et d'orientation: les. 18, 19, 20, février 2024

- Proclamation des résultats: jeudi 22 février 2024

- Rentrée officielle le: dimanche 25 février 2024.



## Mots Croisés



### VERTICALEMENT

- A. Coincée dans la nasse. Faire son nid en altitude.
- B. Préfixe d'opposition. Radio de Monaco. Expression hésitante.
- C. Dommages à réparer. Égalise les assises d'un mur.
- D. Pas à un autre endroit. Fragments de choses brisées.
- E. Cachets officiels. Que l'on n'a donc pas rêvé.
- F. Qui n'offre aucun danger. Illusion de lenteur sur pellicule.
- G. Opus en raccourci. Prénom de Girardot. Support de balle de golf.
- H. Elle vit aux Pays-Bas.

### HORIZONTALEMENT

- 1. Courge blanche.
- 2. Qui ne fait rien.
- 3. Anneau de cavalier.
- 4. Est couché. Roi de Shakespeare.
- 5. Il n'est jamais loin du poivre. Phase de la Lune.
- 6. Fin de verbe. Encercla.
- 7. Dangereux pour la santé.
- 8. Boulette antillaise. Ampoule froide.
- 9. Coin de cheminée.
- 10. Éprouvé avec émotion.
- 11. Attrapée. Belles saisons.
- 12. Rhésus. Rabattue sur elle-même.

## LES MOTS FLÉCHÉS

LIRE EN DIAGONALE	FAIRE UNE PILE	ÉTRE EN TÊTE	ACTION DE RECEVOIR	FALAISE OU PAROI ABRUPTÉ	DIVINITÉ EN ÉGYPTÉ	ENVOI COMMERCIAL	CAPITALE NORDIQUE	CITÉ DE LA MAYENNE	ÉLÉMENT TRANSPARENT	POLIRA PAR FROTTÉMENT	
REÉGÉNÉRATION DE L'ÂME	ÉMÉCHÉ	MAINTENUES PAR DES POINTES	COUVRIT DE JAUNE	CORSE OU SICILE	AUTOUR DU COU D'UN CHAMPION	C'EST UNE PÉRIODE HISTORIQUE	FIN DE VERBE	CIRCUIT DE BAS-KETTEURS	DÉPARTEMENT DU MIDI DE LA FRANCE	OUI ARRIVE PEU SOUVENT	
ABREVIATION POSTALE	UN SPÉCIALISTE	DU GÂTEAU POUR UN BRETON	ELLE RETIENT LE NAVIRE	BAVARDE	A FAIT NAUFRAGE	EST À BOUT DE SOUFFLE	BANDE DE VOILE	HABITUDES DE VIE	LUMINEUX	ARTICLE DE FEMME	ET APPROUVÉ
ELLE EST ASSEZ MALHONNÊTE	ÉTRE BIEN EN TÊTE	L'UN DES CINQ SENS	FAMEUX DOUANIER	BLESSE PAR LE FEU	ACTIVITÉ DE STAND FORAIN	IL EST SYNONYME DE VACANCES	CHARPENTES MARITIMES				



## SIDOKU

	8							2
	5		7		8			9
			5		2			
				4				
	7	3		8		5	4	
		9				2		
2								9
4		7	6		3	1		8
			9		7			

1 2 3 4 5 6 7 8 9

## MOTS MÊLÉS

ACAJOU AREC CACHE CAFEIER CALAMAR CERUMEN CLIENTELE CORSAGE  
 DIALECTE DIVA ECOT ELABORER FERU GRAINE JOINDRE LUNE MAUDIRE  
 MOLECULE PANCRACE PASTICHE POLENTA RECIF REIN REPLI SITCOM SLALOM  
 SOCQUETTE TIARE TUBA

E	A	S	M	T	M	F	E	R	U	E	E
H	T	E	O	O	I	H	T	E	R	R	L
C	N	C	L	C	C	A	V	I	D	C	E
I	E	A	E	A	Q	T	D	N	A	G	T
T	L	R	C	L	B	U	I	F	A	R	N
S	O	C	U	A	A	O	E	S	B	A	E
A	P	N	L	M	J	I	R	T	U	I	I
P	E	A	E	A	E	O	D	E	T	N	L
I	L	P	E	R	C	N	U	A	R	E	C

# 16



- Alger 20°
- Ouargla 15°
- Oran 18°
- Constantine 19°

FADJR 06:20	DOHR 12:57	ASR 15:37	MAGHREB 17:56	ISHA 19:24
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

## Travaux publics : 60 milliards de dinars pour l'entretien des routes en 2024

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, a affirmé, hier, que la priorité pour les prochaines années serait accordée aux opérations d'entretien et de développement des routes, soulignant que cet important axe d'activité bénéficierait cette année d'un financement à hauteur de 60 milliards de DA. Le ministre qui supervisait l'ouverture des travaux de la réunion des Directeurs de wilaya des Tra-

vaux publics, organisée au siège de l'Ecole supérieure d'Hôtellerie et de Restauration d'Ain Benian, en présence de cadres du secteur au niveau central, des P-DG des complexes, entreprises et instances sous tutelle, a mis l'accent sur la préservation des routes et de toutes les infrastructures après leur réalisation en priorisant les opérations d'entretien, la valorisation de la ressource humaine et l'expansion de l'utilisation d'équipements modernes.

## AUTOROUTE LAKHDARIA-BOUDERBALA : DÉVIATION DE LA CIRCULATION DES POIDS LOURDS VERS LA RN-5

L'Algérienne des autoroutes (ADA) a annoncé, hier, dans un communiqué, l'interdiction, à partir d'aujourd'hui, de la circulation, pendant un mois, des poids lourds sur l'axe autoroutier Lakhdaria - Bouderbala (Bouira) en venant vers Alger, et une déviation de la circulation de ces véhicules vers la route nationale n5 (RN-5), en raison de lancement de travaux de réhabilitation de ce tronçon routier. « L'ADA informe l'ensemble des usagers de l'autoroute Est-Ouest du lancement d'une opération de réparation de la chaussée, tronçon autoroutier Lakhdaria - Bouderbala de la wilaya de Bouira, sens Alger, sur un linéaire de 4 km 300, avec reprise de la chaussée et signalisation horizontale et renforcement de la signalisation verticale», précise le communiqué. La mesure d'interdiction provisoire de circulation des poids lourds concerne l'axe autoroutier Lakhdaria - Bouderbala de la wilaya de Bouira sens Alger, pour une durée d'un (1) mois avec une déviation vers la RN 05, et ce, à partir du mardi 30 janvier 2024, à 08h00 du matin, indique la même source. Le communiqué indique, en outre, que «la déviation des poids lourds de l'autoroute vers la RN n° 5 se fera au niveau de l'échangeur Lakhdaria Ouest». Le retour de la circulation des poids-lourds se fera de nouveau sur l'autoroute à partir de l'échangeur de Benrahmoune de la 2<sup>e</sup> rocade Sud d'Alger «A2», ajoute l'ADA qui précise que «les poids lourds de transport en commun ne sont pas concernés par l'interdiction de circuler sur l'autoroute Est-Ouest». La même source souligne également que l'opération s'inscrit dans «le souci d'améliorer la sécurité routière au niveau de ce tronçon autoroutier qui a connu des dégradations significatives de certaines voies, principalement celles destinées à la circulation des poids lourds, et ce, à cause du phénomène de surcharge qui accélère l'usure des chaussées». L'ADA relève, par ailleurs, qu'un dispositif ad hoc est mis en place par ses services, appuyé par «une coordination étroite engagée» avec les services de la Gendarmerie nationale pour «assurer une fluidité et sécurité aux usagers pendant l'opération de déviation».

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MARDI 30 JANVIER 2024 // N°738 // PRIX 20 DA

## Cancer du foie : pour la première fois, une chirurgie de pointe par laparoscopie

Des efforts sont déployés dans le domaine de la prise en charge des cancéreux dans cet établissement de santé qui a ouvert de larges perspectives en matière de soins dans la région et a contribué de manière notable à la lutte contre le cancer et la réduction de son danger...



Des opérations chirurgicales réussies de cancer du foie ont été effectuées pour la première fois en fin de la semaine écoulée via la technique de laparoscopie au service de chirurgie oncologique de l'Etablissement hospitalier spécialisé (EHS) anti-cancer de Sétif. Ces opérations "de qualité et de précision" ont été réalisées dans le cadre des Journées chirurgicales de la formation continue des médecins de l'établissement qui s'est étalée sur trois jours consécutifs sous la supervision d'un expert français spécialisé dans la chirurgie du foie via la technique de la laparoscopie, a déclaré à l'APS Mme Nadjet Akhnak. Des malades atteints du cancer du foie ont bénéficié dans le cadre de cette initiative, a ajouté la même responsable, précisant que leurs dossiers

médicaux ont été étudiés par un staff chirurgical relevant de cet établissement hospitalier spécialisé anti-cancer. Le déroulement des opérations avait été diffusé en direct du bloc opératoire à la salle pédagogique du service pour permettre au maximum de chirurgiens et d'étudiants en médecine de bénéficier d'expériences en matière de chirurgie du foie, a souligné la même responsable. Elle a précisé que les malades ayant bénéficié de ces opérations de précision se trouvent dans un état

stable et se rétablissent, mettant en avant l'importance de l'adoption de cette technique médicale moderne dans la promotion de la qualité de la prise en charge médicale d'autant, a-t-elle indiqué, que cette technique est moins douloureuse et le malade se rétablit plus vite. Des efforts sont déployés dans le domaine de la prise en charge des cancéreux dans cet établissement de santé qui a ouvert de larges perspectives en matière de soins dans la région et contribué de

manière notable à la lutte contre le cancer et la réduction de son danger tout en œuvrant à réduire le temps d'attente des rendez-vous de traitement, a-t-on indiqué à la direction locale de la santé. Ouvert en 2014, l'établissement reçoit quotidiennement entre 350 à 400 malades de cinq wilayas de l'est du pays (Sétif, Béjaïa, Jijel, Bordj Bou-Arreridj et Mila) qui sont pris en charge dans ses neuf services dont "Médecine oncologique", "Radiologie", "Chirurgie oncologique" et "Hématologie"

APS

## OUVERTURE DU CAPITAL DU CPA : VENTE DES ACTIONS À PARTIR D'AUJOURD'HUI

La mise en vente des actions du Crédit populaire d'Algérie (CPA), dans le cadre de l'ouverture du capital social de cette banque publique, sera entamée aujourd'hui, indique un communiqué de la banque. « La vente des actions intervient après que la banque ait obtenu un visa COSOB (Visa n 2024/01 du 28 janvier 2024) », y est-il précisé. Cette initiative « première dans son genre, témoigne de la volonté des pouvoirs publics à concrétiser la stratégie tracée, visant à moderniser le secteur bancaire et par la même occasion, améliorer la gouvernance », ajoute le communiqué. Elle vise, d'autre part, à « promouvoir l'inclusion financière des investisseurs, étant donné que l'opération leur offre l'opportunité chacun selon ses capacités de participer au financement de l'économie nationale, tout en réalisant des bénéfices des plus-value », selon la banque. Cette démarche vise également à « dynamiser la Bourse d'Alger et la relance de son

activité en vue d'accroître sa contribution dans la mobilisation de l'épargne et le financement de l'économie », souligne la banque publique. Le CPA a précisé que cette opération « concerne tous les segments de la société, qu'il s'agisse de particuliers, entreprises ou investisseurs institutionnels ». La banque a, par ailleurs, fait savoir que le prix de l'action est arrêté à 2300 DA et que l'opération de vente de cette dernière se fera au niveau de toutes les agences du Crédit populaire d'Algérie. L'opération de vente se fera aussi au niveau des agences du syndicat de placement, composé de la Banque de développement local (BDL), la Banque d'agriculture et de développement rural (BADR), la Banque nationale d'Algérie (BNA), la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (CNEP), la Banque extérieure d'Algérie (BEA), la Société générale Algérie, TELL MARKETS. Le CPA a également précisé que la note d'information relative à l'ouverture du

capital est disponible sur notre site internet [www.cpa-bank.dz](http://www.cpa-bank.dz). « Le Crédit Populaire d'Algérie à travers cette initiative, confirme sa détermination à moderniser le secteur bancaire en vue de stimuler l'investissement », conclut le communiqué.

Y.B.

Y.B.

## L'AVION À MOITIÉ PRIX

La compagnie aérienne nationale Air Algérie a annoncé, hier, des réductions exceptionnelles en application des instructions du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Air Algérie a décidé d'accorder des réductions exceptionnelles allant jusqu'à 50% sur les billets de voyages internationaux vers l'Algérie durant le mois de Ramadhan pro-

chain. Ces réductions exceptionnelles seront accordées durant la période allant du 10 mars au 13 avril 2024. A rappeler que la réduction de 50% sur les billets au profit de la communauté nationale à l'étranger durant le mois de Ramadhan a été annoncée par le Président Tebboune lors de son discours à la nation, le 25 décembre dernier.

